Fribourg, Suisse. — 47me année. — N° 107 | Le numéro 5 centimes | Samedi 5 mai 1917

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 1 50	4 —	7 —	14 —
Etranger	» 3 —	8 —	14 —	28 —

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix de l'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèque postal IIa 54.
O. F. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse	20 »	
L'Etranger	25 »	
Réclames	50 »	

H. V. V.

Nouvelles du jour

L'incident de Porrentruy réglé par l'ambassadeur de France.

Prise de Craonne par les Français ; progrès au nord de Reims.

L'affaire du bombardement de Porrentruy par un avion étranger est éclaircie. Comme on inclinait à le présumer, d'après la hauteur à laquelle s'était tenu l'aéroplane bombardeur, ce malheureux exploit a été le fait d'une erreur et non d'une intention malveillante. Un avion français égaré s'est cru en territoire ennemi et a lâché les fatals obus, qui ont causé le dégât et l'émotion que l'on sait. Hier, le ministre de France à Berne a été présenter au Conseil fédéral les profonds regrets de son gouvernement et offrir tous les dédommagements voulus.

* * *

La grande attaque anglaise du 3 mai (quatrième acte de l'offensive) contre l'avant-front de la ligne Hindenburg — ou Siegfried, dans le style des bulletins allemands — a eu jusqu'ici les résultats suivants :

Au nord de la route Arras-Douai, les troupes britanniques ont occupé Fresnoy, à 1 kilomètre à l'est d'Arleux, qui avait été pris le 28 avril, et se sont installées sur le terrain adjacent, au nord et au sud du village, sur une étendue de trois kilomètres et demi. Au sud de Fresnoy, jusqu'à Rœux, sur la Scarpe, pas de changement.

Au sud de la Scarpe, pas de modification jusqu'à la route Arras-Cambrai. Au sud de cette route, combats extrêmement violents le long de la Sensée : progrès vers Vis-en-Artois, *Cherisy et Fontaine*, partiellement annulés par des contre-attaques allemandes. Au delà de la Sensée, lutte acharnée dans la région Bullecourt-Quéant ; progression anglaise maintenue en dépit des efforts adverses.

Le chiffre des prisonniers faits par les troupes britanniques est d'un millier.

Le communiqué allemand reconnaît la perte de Fresnoy et l'abandon de tranchées de première ligne, près de Bullecourt. Les Allemands ont fait également un millier de prisonniers. D'après leurs indications, l'attaque anglaise a été exécutée par seize ou dix-sept divisions.

Dans le secteur de l'offensive française, un feu d'artillerie intense a régné avant-hier entre Soissons et Reims ; il a été porté au paroxysme dans la région au nord de Reims, où les Français se sont élancés, hier matin, à l'attaque des lignes allemandes, probablement contre la position de Brimont. La première ligne allemande a été prise sur une étendue de quatre kilomètres ; il a été fait six cents prisonniers.

Au nord de l'Aisne, les Français ont exécuté, contre la croupe de Craonne, une attaque qui a eu un important résultat.

Le promontoire de Craonne se dresse à l'extrémité orientale des collines qui dominent la vallée de l'Aisne. Le bourg de Craonne est situé à flanc de coteau, sur le versant est du promontoire ; une route transversale, contournant le mamelon, traverse le bourg et le relie, d'une part, au Chemin des Dames, qui suit les côtes de l'Aisne, de l'autre, à la route Reims-Laon, qui passe à Corbény. L'objectif de l'offensive française du 16 avril était d'enlever l'éperon de Craonne en le débordant à l'est, par la trouée de la Ville-au-Bois, et à l'ouest, en escaladant les crêtes de l'Aisne. Le résultat fut meilleur à l'ouest qu'à l'est, l'assaillant ayant réussi à se hisser jusque sur l'arête et ayant même commencé à descendre la contre-pente qui dévale vers le fond de la Lette (plateau de Vauclère). Le village de Craonne, accroché au flanc du promontoire, se trouvait dès lors en mauvaise posture. Les Français ont donné hier le coup de grâce à cette position, que les Allemands ont dû abandonner, en perdant cent cinquante prisonniers.

* * *

Le front italien, qui avait donné quelques signes de vie, semble être retombé dans sa torpeur hivernale. Aucune action ne s'annonce, ni du côté italien, ni du côté autrichien. Ce calme apparent est peut-être trompeur ; c'est le calme qui précède les orages. Le mois de mai nous réserve quelque surprise, et le réveil sera terrible, disent les journaux italiens, étant donnés les immenses préparatifs qu'on a faits de part et d'autre et la haine de race qui anime les adversaires.

On commence toutefois, en Italie, à s'étonner de l'inaction de Cadorna. Les journaux de gauche, les mêmes qui attaquent M. Sonnino, ont fait écho aux récriminations de certains journaux français, comme le *Petit Parisien*, qui demandent pourquoi l'offensive italienne ne répond pas aux offensives françaises et anglaises.

Ces doléances et ces critiques, disent les journaux catholiques italiens, partent de la même source et obéissent à l'inspiration de la Loge, de même que les attaques contre le ministre des affaires étrangères. Le socialiste *Avanti* a découvert que c'est le même journaliste italien qui dit du mal de son pays dans le *Secolo*. L'organe socialiste fait remarquer que chaque réunion de francs-maçons, soit en France, soit en Italie, est suivie infailliblement d'une campagne politique. L'*Avanti* exagère peut-être, mais il ne faut pas oublier, dit l'*Italia* de Milan, la grande part que la franc-maçonnerie a prise à la guerre et les résultats qu'elle en attend.

* * *

M. Lauro Muller, ministre des affaires étrangères du Brésil, ardent patriote, avait donné tant de preuves de dévouement à son pays d'adoption et il s'appliquait tellement à interpréter les sentiments nationaux en solidarisant sa politique avec celle des Etats-Unis, que sa ligne de conduite devait rencontrer une adhésion unanime. Mais son nom allemand paraît avoir servi de prétexte à des envieux pour le rendre suspect, et M. Lauro Muller, qui était d'accord avec le gouvernement des Etats-Unis et dont la sympathie était acquise aux Alliés, a quitté le pouvoir parce que les interventionnistes ne le jugeaient pas assez décidé en leur faveur. On présage que le Congrès brésilien va se prononcer avec éclat en faveur d'une déclaration de guerre à l'Allemagne.

Déjà, à Rio-de-Janeiro, on s'apprêtait à arrêter le ministre d'Allemagne, M. de Pauli, sur la nouvelle que M. Amaral, ministre du Brésil à Berlin, avait été incarcéré. Nous avons signalé, hier, que cette dernière nouvelle était invraisemblable. Il se vérifie aujourd'hui qu'elle est fausse.

* * *

Dans son exposé à la Chambre des communes, M. Bonar Law, ministre des finances, a révélé que l'Angleterre, depuis le début de la guerre, avait dépensé 107 milliards 950 millions, en équipement de son armée, en provisions, en fabrication intensive de matériel et en avances aux Alliés. Les dépenses prévues pour le prochain exercice se montent à 57 milliards 260 millions.

* * *

Dans les milieux politiques de Rome, on attache une grande importance aux déclarations du gouvernement russe sur l'internationalisation de Constantinople et des détroits. Cette nouvelle formule, dit-on, mérite d'être prise au sérieux. Le jour où les empires centraux s'y rallieraient — on prétend déjà qu'ils sont disposés à y donner leur adhésion — un grand pas serait fait vers la paix.

En renonçant à une guerre d'annexions en Orient et en proposant d'internationaliser les détroits, la Russie faciliterait grandement la conclusion de la paix et le rétablissement de l'ordre dans les Balkans. Les intérêts contradictoires qui séparent les Etats balkaniques perdraient beaucoup de leur âpreté grâce au tampon international que constituerait Constantinople.

* * *

Selon les journaux italiens, il serait question, à Pétrograd, d'une crise ministérielle qui débuterait par le « débarquement » de Milioukof, le ministre des affaires étrangères. Il a contre lui tous ceux qui ne veulent plus de la guerre, depuis les socialistes extrêmes comme Lénine, qui demandent que la Russie fasse immédiatement une paix séparée, jusqu'à la masse de la population, qui veut hâter la conclusion de la paix même au prix de quelques sacrifices nationaux. On en veut surtout à Milioukof depuis le jour où il a déclaré que la Russie devait garder Constantinople et les détroits. Ces déclarations ont provoqué une grande colère parmi les ouvriers et les soldats socialistes. Pour les apaiser, le gouvernement a lancé la fameuse proclamation où il disait que la Russie renonce à toute annexion de territoire.

Milioukof s'est ressaisi depuis ce premier orage, et, sous la pression des diplomates de l'Entente, il exhorte le peuple russe à continuer la guerre jusqu'à la victoire. Le duel est engagé entre le ministre des affaires étrangères et le gouvernement d'à côté. On ne saurait dire aujourd'hui qui des deux l'emportera.

* * *

Le Reichstag allemand vient de se réunir. Le parti conservateur protestant et les pangermanistes de tout poil vont tenter un grand effort pour tenir en échec le courant démocratique intérieur et les tendances modérées de la politique extérieure, qu'ils voient avec inquiétude prévaloir dans les conseils du gouvernement. Un grand sujet de scandale pour ces groupes est que le chancelier n'ait pas désavoué jusqu'ici la propagande du député socialiste Scheidemann en faveur d'une paix non seulement sans annexions, mais sans indemnité de guerre, et même rien n'horripile davantage les milieux impérialistes que l'idée que la paix pourrait être le fruit des efforts combinés des socialistes des divers pays belligérants. (Nous espérons, quant à nous, qu'elle sera l'œuvre du Pape.) *Aussi une série de grandes associations allemandes ont-elles lancé un manifeste pour protester contre l'idée d'une paix blanche.* Agrariens, industriels, commerçants, Ostmarkenverein et pangermanistes unissent leurs voix pour réclamer qu'on prenne aux ennemis des territoires et de l'argent.

Mais, d'autre part, le changement qui s'est opéré en Russie, en éliminant les appétits panslavistes, fortifie en Allemagne le parti de la conciliation.

Pour la presse catholique italienne

L'appel de la Société éditrice des cinq journaux quotidiens catholiques d'Italie, en vue de combler le déficit de la dernière période administrative, a été entendu. Les premières listes de souscription publiées par le *Corriere d'Italia*, l'*Italia* et le *Momento* portent déjà plusieurs milliers de francs.

Le cardinal Ferrari, archevêque de Milan, s'est inscrit pour 1000 francs en faveur de l'*Italia*. Mgr Cazzani, évêque de Crémone, accompagne son offrande de 200 francs d'une belle lettre où il fait, notamment, la remarque suivante, qui peut avoir de l'intérêt ailleurs qu'en Italie : « Aider les journaux catholiques de tout son pouvoir ne signifie pour personne prendre sur soi la responsabilité de leurs attitudes spéciales ou des imperfections inévitables qu'ils peuvent avoir ; cela veut dire, au contraire, les mettre toujours mieux à même de les corriger et de s'améliorer. Les laisser s'épuiser ou tomber par défaut de secours, signifie pour chacun se charger de l'écrasante responsabilité d'abandonner à l'ennemi ou de laisser sans les munitions nécessaires des postes de défense les plus disputés. »

En tête de la souscription pour le *Momento* de Turin, figure le cardinal-archevêque Richelmy, avec 5000 francs ; viennent ensuite tous les autres évêques du Piémont.

Le cardinal Richelmy avait contribué à la fondation du *Momento*, il y a quatorze ans, par une souscription de 50.000 francs. Vers 1910, pour assurer la vie du journal — le seul quotidien catholique de la capitale de l'ancien royaume de Sardaigne — il vendit une villa dont on lui avait fait cadeau.

M.

Nouvelles diverses

Par suite de la guerre, l'excédent de la population féminine sur la population masculine, en Allemagne, est actuellement de 2 millions.

— M. Silva Pintos a accepté le portefeuille des affaires étrangères dans le gouvernement brésilien.

— Un décret français, paru hier vendredi, réglemente la fabrication et l'usage des farines.

— Trois délégués socialistes bulgares sont partis pour la conférence de Stockholm en faveur de la conclusion de la paix.

La société des nations

—o—

Comment on s'y acheminait

Une conception sociale ou internationale qui satisferait simplement l'esprit et que les faits ne viendraient point corroborer serait proprement une utopie.

Tel est bien le verdict que plus d'un a déjà prononcé sur ce que nous avons appelé à la suite de M. Léon Bourgeois, — mais en suivant la doctrine de Tapareli — la « société des nations ».

A quel point ce verdict est erroné, on le verra sans peine, en jetant un coup d'œil sur le développement de l'activité diplomatique au XIXme siècle, sur les méthodes nouvelles qui y ont apparu, et sur leurs rapports avec le mouvement profond de la vie internationale.

J'ai cité dans la *Settimana sociale*, l'organe de l'*Unione popolare* des catholiques italiens, qui a pris un si remarquable essor sous la direction de don Giulio de Rossi, l'étude que la *Science sociale* publiait, en janvier 1907, sous le titre : « Comment se prépare l'unité sociale du monde ; le « Droit international au XXme siècle, ses progrès et ses tendances ». (Paris, Bureaux de la *Science sociale*, 56, rue Jacob.)

Dans une forte brochure de 115 pages, M. Léon Poinsard y analyse le développement du droit international depuis un siècle, et surtout dans les soixante ou soixante-quinze dernières années : il en examine les causes (multiplication des moyens de transports, migrations de travailleurs, expansion internationale de la vie de chaque peuple), et il en décrit les manifestations dans l'organisation et la protection internationale des transports et du travail ; dans la condition internationale des personnes et des biens, les relations politiques et administratives, enfin dans les litiges internationaux.

Je n'ai pas l'intention d'étudier longuement ici cet exposé, très consciencieux et très objectif. Il suffira, pour l'objet que je propose, d'emprunter quelques chiffres au premier chapitre où M. Poinsard caractérise, par quelques traits décisifs, le rôle nouveau de la diplomatie.

Les unions et les ententes politiques entre les nations, remarque-t-il d'abord, étaient autrefois les seules connues entre les Etats. « D'autres unions ou ententes », qui « ont un but économique, administratif ou juridique », se sont formées, à l'époque contemporaine, et « elles sont devenues de beaucoup les plus fréquentes et les plus nombreuses ».

C'est à ce fait nouveau que l'on pense surtout quand on parle du développement du droit international. Pour donner une idée sommaire et précise de ce phénomène, M. Poinsard cite quelques chiffres établis d'après les listes du *Recueil* de Téllot :

Pendant la période qui s'étend de 1606 à 1700, cet auteur n'a relevé que 58 traités de commerce entre tous les Etats de l'Europe. De 1700 à 1800, ces mêmes Etats ont signé ensemble environ 160 traités ou conventions pour le même objet. Si nous passons, sans nous y arrêter, sur la période agitée du premier Empire, nous voyons que, en soixante-dix ans, c'est-à-dire de 1815 à 1885, la France a signé, à elle seule, près de 330 contrats de ce genre, c'est-à-dire le double de ce qui avait été fait pour l'Europe entière, pendant tout le XVIIIme siècle. Il faut dire qu'il en a été de même pour tous les genres de traités, en observant que ces genres étaient peu variés avant 1815, et que bien des types nouveaux ont apparu depuis. De 1885 à aujourd'hui, le mouvement s'est encore précipité, et le nombre des actes diplomatiques est proportionnellement plus élevé qu'il ne l'a jamais été ; en même temps les questions réglées par ces actes sont beaucoup plus nombreuses. Ainsi, si la France a conclu de 1717 à 1881 environ 100 traités d'alliance ou de garantie, et un certain nombre de traités de paix ou de délimitation, on ne peut guère ajouter à cette liste, avant 1815, et en dehors des traités de commerce et de navigation, que quelques rares conventions relatives à la suppression des droits d'aubaine, à l'extradition, à l'exécution des jugements, à l'établissement des consuls, et à la condition des Français en Orient. Au cours du XIXme siècle, cette liste a pris d'autres proportions. Les traités politiques, autrefois les plus fréquents, sont devenus la minorité, pendant que les conventions destinées à faciliter les relations privées prenaient un énorme développement. Choisissons quelques exemples. L'extradition, qui, de 1765 à 1815, n'avait donné lieu, en France, qu'à la conclusion de 5 traités, en a fait signer 71 de 1815 à 1877. Les actes de délimitation avaient été au nombre de 32 de 1713 à 1815 ; on en trouve 80 de 1815 à 1885. Les conventions pour l'exécution des jugements conclus de 1760 et 1815 étaient au nombre de 5 ; on en a signé 23 de 1815 à 1885. Entre 1715 et 1815, la France a passé 86 traités de commerce et de navigation : de 1815 à 1885, le nombre de ces actes a atteint 328. Les conventions consulaires ne dépassaient pas le nombre de 3 en 1815 ; on en a signé 28 de cette date à 1884.

A côté de ces rares variétés de conventions, il faut placer les nombreux types pratiqués aujourd'hui. Nous ne les citerons pas tous ici, mais nous en donnerons quelques exemples pris entre 1815 et 1885 ; il s'agit, ne l'oublions pas, d'actes entièrement inconnus avant cette période. Voici donc les spécialités principales, avec le nombre des actes conclus : voisinage, 46 ; arbitrage, 18 ; établissement, 8 ; assistance judiciaire, 13 ; traite des noirs, 32 ; chemins de fer, 49 ; postes, 239 ; télégraphes, 121 ; propriété littéraire et industrielle, 117 ; navigation des fleurs, 44. (Léon Poinsard, op. cit. p. 4 et 5.)

Derrière ces chiffres, si impressionnants par *eux-mêmes, considérez les faits internationaux* qu'ils dénombrent, et surtout quelques-uns d'entre eux, telles les conventions postales et les conventions télégraphiques et téléphoniques, vous constaterez que, déjà, sur des points particuliers, mais qui touchent à des manifestations multiples de l'activité humaine, les Etats qui passent entre eux ces conventions ne règlent plus seulement des contacts extérieurs qui se produisent à leurs frontières ; ils ne fixent pas seulement des rapports d'équilibre entre leurs intérêts nationaux respectifs, mais étrangers et comme fermés les uns aux autres. Hardiment, ils franchissent mutuellement les bornes de leurs territoires ; s'ouvrant les uns aux autres les portes de leur vie nationale, ils organisent, en même temps que l'équilibre de leurs intérêts réciproques, la jouissance d'un véritable intérêt commun. Réfléchissons maintenant que ces conventions de peuple à peuple ont engendré toute une série d'Unions ou Ententes, qui embrassent la plupart des Etats civilisés (M. Poinsard en signale plus de cinquante, au cours de son travail), et vous ne pourrez vous refuser à cette observation qu'une société commune s'élabore au sein des Etats particuliers. Toute une série d'intérêts communs s'organisent ainsi, dans une collaboration fraternelle ; ils engendrent et ils postulent à la fois une cordialité de rapports, une bienveillance agissante, une disposition collective à maintenir de concert le bon ordre international, qui constitue déjà, dans une sphère psychologique et morale, un véritable bien commun indivisible entre tous les peuples de la terre. A quel point ce bien est précieux, nous ne le savions peut-être pas durant cette longue paix que les siècles antérieurs n'avaient guère connue : nous l'expérimentons aujourd'hui.

Poussez plus avant : ces Unions ou Ententes quasi universelles représentent, en somme, les services publics de la société internationale : elles ne modifient point la discipline de la vie sociale à l'intérieur de chaque pays. L'impénétrabilité de chaque Etat, du point de vue de sa législation, a été longtemps un dogme des relations internationales. Et l'on comprend fort bien d'ailleurs que tout le monde se soit montré fort circonspect à cet égard, toute imprudence, en cette sphère délicate, risquant de léser la souveraineté respective de chaque Etat. Et pourtant la solidarité est si grande entre les différents pays, dans l'ordre économique, et la législation du travail qui régit une nation a tant de répercussions sur la condition des travailleurs dans les autres peuples ! Sans doute, les réformes ouvrières se produisent dans tous les pays avec une sorte de synchronisme, et, même sans aucun accord formel, leur corrélation se vérifie d'une façon quasi spontanée. Mais il est des points cependant où des ententes précises sont requises pour hâter certaines mesures particulièrement urgentes, ou pour éliminer certains particularismes qui tiennent en échec la bonne volonté générale.

La Suisse l'avait compris depuis longtemps. M. Léon Poinsard rappelle (p. 55) que « dès 1880, elle fit des efforts répétés pour entraîner les autres Etats dans cette voie » : « elle proposait la création d'une Union, avec un Bureau international ». Cette tentative parut échouer ; une initiative, privée à son point de départ, devait, en 1900, aboutir à des résultats équivalents : l' « Association internationale pour la protection légale des travailleurs » possède, à Bâle, son Office international du travail, que subventionnent un certain nombre de puissances, y compris le Saint-Siège. Une nouvelle étape fut franchie, lorsque, en 1906, une conférence diplomatique transforma en conventions internationales deux projets, formulés l'année précédente, par une conférence de l' « Association internationale pour la protection légale des travailleurs ». Le premier interdit aux femmes le travail de nuit, sauf des exceptions très limitées ; il devra être mis en vigueur par des lois spéciales dans un délai maximum de dix années (aujourd'hui échu). Treize Etats l'ont signé : Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse. Le second relatif à l'emploi du phosphore (interdiction de l'emploi du phosphore blanc dans l'industrie des allumettes) n'a reçu que sept signatures, les suivantes : Allemagne, Danemark, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Suisse. » (p. 56.) Ratifiées ou non, ces conventions valent au moins comme le symptôme d'une évolution qui annonce une véritable tranformation de la politique internationale.

Rapprochez-en la méthode hardie — et si sage — qui a fait adopter par la France et par l'Italie, la réciprocité de certaines de leurs lois sociales au profit de leurs travailleurs respectifs. Et songez, en même temps, que ces chan-

gements profonds des méthodes diplomatiques *correspondent au changement profond* qui s'est effectué dans le gouvernement des peuples.

Aux jours récents encore du libéralisme, les gouvernements considéraient comme leur tâche principale la protection, plutôt négative, des libertés individuelles. Il n'y a pas si longtemps que l'on dénonçait comme une sorte de socialisme toute participation de l'Etat à l'assistance publique, et plus tard, à plus forte raison encore, les réglementations légales du régime du travail.

Mais lorsque, surtout après les enseignements précis de la *Rerum Novarum*, les Etats les plus conservateurs, rassurés par l'enseignement de la plus prudente et de la plus désintéressée de toutes les Autorités, eurent repris conscience de leurs responsabilités positives, on les vit aborder successivement les multiples problèmes qui conditionnent, en chaque pays, l'économie nationale ; ils ne pouvaient manquer d'y rencontrer la répercussion des faits internationaux. Les collaborations internationales, sur le terrain économique, naquirent ainsi de l'évolution qui avait presque transformé la fonction gouvernementale.

Et ainsi, sous la pression des faits, et sans avoir formulé aucune doctrine préalable, les gouvernements en sont-ils venus, sur des points jadis interdits à toute investigation de la diplomatie, à régler leurs rapports en fonction de la société internationale. Restait à organiser cette « *société des nations* » *elle-même. Et telle est l'œuvre* — dont nous avons encore à parler — qu'ont entreprise les conférences de La Haye.

G. Vanneufville.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 3 mai

Communiqué français du 4 mai à 3 heures de l'après-midi :

La nuit a été marquée par une grande activité d'artillerie dans la région au nord-ouest de Reims. En Champagne, les Français ont réalisé de nouveaux progrès. Dans les bois à l'ouest du mont Cornillet, ils ont repoussé à coups de grenades une attaque allemande contre un de leurs petits postes. Activité intermittente de l'artillerie au sud de Moronvilliers.

Sur la rive gauche de la Meuse, deux coups de main dans les lignes adverses, au Mort-Homme et au bois d'Avocourt, ont permis aux Français de ramener des prisonniers. A l'ouest du Mort-Homme, les Français ont arrêté net une tentative allemande. En Lorraine, rencontre de patrouilles vers Emberménil et Domèvre. Nuit calme sur le reste du front.

* * *

Communiqué allemand du 4 mai :

Groupe du prince Rupprecht : Sur le front d'Arras a échoué une nouvelle tentative des Anglais de rompre nos lignes entre Acheville et Quéant. Cette tentative a été opérée sur un front de 30 kilomètres par 16 à 17 divisions, après une violente action de l'artillerie.

Depuis la pointe du jour jusque tard dans la nuit, les attaques répétées des Anglais se sont brisées devant nos lignes et par nos contre-attaques. L'ennemi n'a pénétré dans nos positions qu'à Fresnoy. Près de Bullecourt, de petits éléments de nos tranchées de première ligne sont restés en son pouvoir. Le combat continue aujourd'hui. L'attitude de nos troupes a été de nouveau au-dessus de tout éloge.

Outre ses lourdes pertes en morts et en blessés, l'ennemi nous a abandonné un millier de prisonniers. La préparation de forces importantes de cavalerie par les Anglais, au sud-ouest d'Arras, montre quelles espérances ils avaient fondées sur cette attaque.

Groupe du prince impérial : Au nord de la ligne Soissons-Reims, la lutte d'artillerie bat son plein. Elle s'est intensifiée particulièrement entre l'Aisne et Brimont. Les tranchées où l'ennemi s'était rassemblé ont été reprises sous le feu de destruction de nos batteries. Laon a été de nouveau bombardé par les Français. Près de Braye et plus haut à l'ouest, ainsi qu'au Mont d'Hiver (ouest de Craonne), plusieurs attaques françaises se sont brisées sous le feu de notre infanterie et de notre artillerie. L'adversaire a subi des pertes.

Groupe du duc Albrecht : Aucun événement particulier.

Journée du 4 mai

Communiqué français d'hier vendredi, 4 mai, à 11 h. du soir :

Au cours de la journée, une opération bien réussie nous a rendu maîtres du village de Craonne et de plusieurs points d'appui à l'est et au nord de cette localité. Le chiffre des prisonniers faits et jusqu'ici dénombrés, s'élève jusqu'à présent à plus de 150.

Dans la région au nord-ouest de Reims, nous avons déclanché, ce matin, après une violente préparation d'artillerie, une attaque au cours de laquelle nos troupes ont enlevé les premières lignes allemandes sur un front de quatre kilomètres environ et ont fait 600 prisonniers, dont 8 officiers.

En Champagne, la lutte a été violente toute la journée au sud et au sud-ouest de Moronvilliers.

Rien à signaler sur le reste du front.

* * *

Communiqué anglais d'hier vendredi, 4 mai, à 3 h. de l'après-midi :

Fresnoy et le point que nous avons capturé au nord-ouest de ce village, ont été l'objet de vives contre-attaques, hier soir. Nous avons repoussé l'ennemi.

Luttes sévères dans la région de Bullecourt, où l'ennemi a déclanché de violentes contre-attaques à l'est du village, dans le secteur de la ligne Hindenburg, que nous avions conquise le matin. L'ennemi a été complètement repoussé avec de graves pertes.

Des combats ont eu lieu également aux environs de Chérisy et sur la route Arras-Cambrai. Nos troupes ont été obligées d'abandonner la position avancée qu'elles avaient capturée dans cette région dans la journée.

Nous avons fait de nouveaux prisonniers pendant la nuit au nord-ouest de Saint-Quentin et au nord-est d'Hargicourt, où nous avons enlevé la ferme Malakoff.

Le nombre des prisonniers allemands faits par nous au cours des combats d'hier, dépasse 900, dont 28 officiers.

Nos troupes ont consolidé aujourd'hui leurs positions dans la ligne Hindenburg, conquise la veille. Elles ont en outre progressé à l'est le long des tranchées, en infligeant des pertes à l'ennemi et en faisant environ 50 prisonniers.

Pour les territoires récupérés

MM. de Rothschild ont adressé au groupe parlementaire des représentants des départements français envahis une somme de 500,000 francs, destinée à venir en aide à ces départements.

La Chine et la guerre

Pékin, 4 mai.

Le gouvernement chinois s'est prononcé à l'unanimité en faveur de la déclaration de guerre immédiate à l'Allemagne.

La guerre sur mer

Navire américain coulé

Londres, 4 mai.

(Havas.) — On annonce officiellement que 23 survivants de l'équipage du steamer américain *Rockingham* sont arrivés à un port irlandais. Quatorze hommes manquaient à l'appel et un marin a été tué.

Le steamer a été attaqué mardi dernier par deux sous-marins, par une série de manœuvres. Le capitaine a réussi à éviter les sous-marins pendant quelque temps, mais la torpille a atteint finalement le navire *Rockingham* et l'a coulé. L'équipage a pris place dans trois canots de sauvetage. Aucun avertissement n'a été donné et le capitaine du sous-marin a refusé de porter secours aux victimes. Deux chaloupes ont été recueillies par des patrouilleurs, la troisième *n'a pas été recueillie.*

Torpillages d'un navire hollandais

Londres, 4 mai.

(Havas.) — On apprend d'Ymuiden que l'équipage du chalutier hollandais *Westland* a été ramené dans ce port. Un marin était blessé. Le *Westland* a été torpillé la nuit, sans avertissement, par un sous-marin allemand, au large de Terschelling.

La Mission française à Washington

Washington, 4 mai.

Le discours de M. Viviani à la Chambre des représentants a été suivi d'une cérémonie intéressante.

Chaque député est venu se faire présenter à M. Viviani et au maréchal Joffre, qui leur ont serré la main. Quand ce fut le tour de miss Ranking, femme-député, le maréchal Joffre et les officiers de son état-major lui ont baisé galamment la main ; sur quoi, la salle entière a éclaté en applaudissements.

La Constitution allemande

Berlin, 4 mai.

(Wolff.) — La commission de la Constitution, au Reichstag, a tenu aujourd'hui sa première séance. Elle a reçu une motion du Centre et du parti progressiste populaire, tendant à la revision de la Constitution.

La motion réclame la responsabilité du Chancelier de l'Empire ou de son représentant vis-à-vis du Reichstag, la nomination des officiers et des fonctionnaires de la marine avec le contre-seing du secrétaire d'Etat à l'Office impérial de la marine, la responsabilité de ce dernier vis-à-vis du Reichstag pour l'administration de la marine, la nomination des officiers et fonctionnaires militaires avec le contre-seing du ministre de la guerre, qui doit être responsable de son administration vis-à-vis du Reichstag, le vote des crédits pour l'armée en temps de guerre comme en temps de paix sur la base d'une législation d'Empire et le dépôt d'un projet de loi réglant les sanctions en cas de violation des devoirs de sa charge par le Chancelier responsable.

Les socialistes ont déposé en outre des motions demandant notamment la revision du droit électoral et la suppression des paragraphes concernant l'entrée des jeunes gens dans les associations.

La Commission a décidé, contre les 4 voix des conservateurs, et conformément aux propositions du Centre, des nationaux-libéraux et des progressistes, de modifier comme suit l'article 17, alinéa 2, de la Constitution impériale : « Les décrets et ordonnances de l'Empereur, rendus au nom de l'Empire, doivent, pour être valables, être munis du contre-seing du Chancelier de l'empire ou de son représentant qui, par là, en assument la responsabilité vis-à-vis du Reichstag. »

La Commission a adopté également une résolution proposée par les mêmes partis, tendant au dépôt d'un projet de loi établissant le principe de la responsabilité du Chancelier et confiant à la Cour pénale le soin de régler les sanctions en cas de violation par le Chancelier, des devoirs de sa charge.

Dans une motion présentée à la commission de la Constitution du Reichstag, il est demandé l'adjonction d'un article 26A, ayant la teneur suivante :

« Pendant la durée de la guerre, le Reichstag est considéré comme assemblée sans interruption. »

La motion socialiste concernant le droit électoral, demande que le Reichstag soit constitué par des votations générales, égales et directes, suivant le système de la proportionnelle au scrutin secret, auxquelles prendront part tous les ressortissants de l'empire, âgés de plus de 20 ans, sans distinction de sexe. La même disposition est valable pour chaque Etat confédéré et pour l'Alsace-Lorraine, concernant l'élection des représentants du peuple.

La commission a décidé de déposer la première motion en même temps que celle présentée en son temps par M. Bernstein au Reichstag *concernant l'approbation du Reichstag*, en cas de négociations, d'alliances, de déclarations de guerre ou de traités de paix et demandant de préciser dans la Constitution que le conseiller de l'empire doit être congédié, lorsque le Reichstag le décide.

Le secrétaire d'Etat, M. Helfrich, a déclaré que l'on ne pouvait pas s'attendre à ce qu'il prenne formellement position. Cela ne lui sera possible que lorsque le Conseil fédéral aura fixé son attitude.

La motion Bernstein a été repoussée.

Revirement au Mexique

Paris, 4 mai.

On mande de Mexico au *New-York Herald* que l'élévation de Carranza à la présidence du Mexique est devenue un *événement secondaire* depuis la démission du général Obregon, ministre de la guerre, qui aurait l'intention de se mettre à la tête d'une *expédition contre* les Etats-Unis avec le concours de *l'Allemagne*. Son premier acte serait de renverser Carranza.

Au Congrès brésilien

Rio-de-Janeiro, 4 mai.

(Havas.) — Le message du président Venceslao Braz, lu au Congrès, traite de questions intérieures, puis, abordant la politique internationale, constate que le Brésil, malgré sa vive sympathie pour le rétablissement de la paix, s'est abstenu *toujours d'appuyer les propositions* émises. Il fait l'éloge de la bonne volonté montrée par les gouvernements français et anglais en diverses circonstances. Le message fait l'historique de l'affaire du *Parana* et rappelle la rupture des relations diplomatiques avec l'Allemagne, et l'occupation des vapeurs allemands. M. Zimmermann ayant exprimé ses regrets au sujet du torpillage du *Parana*, le Brésil, qui ne voulait pas laisser ouvrir la porte à des négociations avec l'Allemagne, répondit qu'il considérait cette manifestation comme non satisfaisante. Le message rappelle aussi que le Brésil refusa de solliciter des autorités allemandes un exéquatur spécial pour ses consuls de Belgique. Au sujet de la rupture avec l'Allemagne, le président a dit :

« J'ai conscience que dans ces conjonctures délicates, le gouvernement a fait loyalement et dignement son devoir, sans précipitation ni excès. L'exécutif a agi dans les limites de ses *compétences constitutionnelles ; et, comme votre* réunion ordinaire approchait, j'ai résolu de vous donner connaissance de la grave situation internationale où se trouve le Brésil, certain que, dans le cadre des amples attributions que vous confère la constitution, votre patriotisme agira avec la décision imposée par les circonstances. »

IL Y A UN AN

5 mai 1916

La Chambre anglaise décrète le service militaire obligatoire.

A Verdun, les Français évacuent le versant nord de la cote 304.

A Dublin, exécution de quatre autres chefs de l'insurrection irlandaise.

6 mai 1916

A Verdun, intense bombardement allemand sur les deux rives de la Meuse.

Echos de partout

CE QUE C'EST QU'UN MILLIARD

Une mitrailleuse tirant 250 balles à la minute mettrait sept années et demie pour brûler un milliard de cartouches.

Un milliardaire peut dépenser sans souci mille francs par jour *de son capital sans risquer d'en voir la fin, car il faudrait* qu'il vécût 2740 années pour manger son dernier billet de mille.

En comptant avec assez de rapidité pour aller jusqu'à 200 à la minute, il faudrait compter sans interruption pendant neuf années et demie, pour compter jusqu'au milliard.

POUR DÉGOUTER DES VOYAGES

De *l'Illustration* :

Les besoins de la Défense nationale ont, depuis quelque temps, *fait supprimer une quantité de* trains, mais pas les voyageurs. Depuis des années, le Français avait le goût des voyages.

Toutes les mesures prises jusqu'ici n'ont pas diminué le nombre de ceux qui veulent user du chemin de fer.

Il faut envisager des moyens énergiques pour dégoûter les gens : on en a essayé plusieurs.

Arrêts des rapides, en pleine campagne, cinq, six heures..., moyen qui ne donne pas de résultats. Les voyageurs, soumis, disaient avec philosophie : « C'est la guerre ! »

On tenta, par un ingénieux système, de déclancher les filets des wagons, de façon à arroser de valises les têtes ou les épaules des voyageurs...

On essaya de joindre des purgatifs aux potages, cafés au lait ou chocolats des buffets... Mesures pénibles et inutiles.

On supprima les porteurs, obligeant ainsi chaque voyageur à traîner ses malles au départ et à l'arrivée.

On soumit les bagages à toute sorte de limitation de poids, de volume... Le voyageur grognait, mais *s'inclinait.*

On supprima toute voiture, tout omnibus à l'arrivée.

Rien n'y fit : le nombre des voyageurs augmentait sans cesse, et tous, ronchonnant ou acceptant l'inévitable, murmuraient : « C'est la guerre ! »

Un projet est à l'étude : faire démiller un train par jour et par réseau... ce qui pourra peut-être amener la suppression de quelques voyageurs.

MOT DE LA FIN

Dans un ménage parisien :

— Les bains de mer sont supprimés cet été !

Pourquoi ça ?

— Je ne sais pas... Peut-être pour économiser le sel marin.

La révolution russe

Le cas de Kouropatkine

Pétrograd, 3 mai.

Le général Kouropatkine, qui vient d'arriver à Pétrograd, a exposé pourquoi il avait été arrêté à Tachkent par le conseil des députés et soldats.

Une plainte avait été déposée contre le général, *sous prétexte qu'il aurait fait distribuer* des fusils à la population russe dans le but de provoquer la guerre civile entre les indigènes et les Russes. Or, le général déclare que, s'il a fait procéder à la distribution d'un certain nombre de fusils, c'est uniquement pour assurer la défense des habitants contre les Khirghiz, qui, en deux ans seulement, ont tué, dans la région de Semiretchensk, 4000 Russes.

Kouropatkine a ajouté que les fusils avaient été délivrés si prudemment que, dans trois des gouvernements qu'il était chargé d'administrer, une population de 300,000 Européens n'a pas reçu plus de 160 fusils.

La Sibérie aussi réclame l'autonomie

Le comité des fédéralistes sibériens a également rédigé une « constitution sibérienne ». La Sibérie constituerait une partie autonome de la Russie. Au point de vue ethnographique, la Sibérie est entièrement indépendante de la Russie, car les « colons » russes se sont mêlés, au cours *des temps, aux races finlandaises et turco-mon*goles et forment ainsi un nouveau type ethnographique. La façon de vivre des Sibériens est différente de celle des Russes et leurs intérêts économiques opposés.

Les Sibériens prétendent que le progrès et le développement de la Sibérie ne sont possibles que si elle jouit d'une autonomie. Comme pays autonome, la Sibérie aurait sa propre Douma, qui légiférerait pour la Sibérie. Le droit souverain du gouvernement fédéral ne s'exercerait que sur les questions militaires, commerciales, postes et télégraphes, monnaies et douanes.

« La maison du miracle »

Nous avons déjà parlé, à l'occasion de la béatification du Vénérable Cottolengo, de la « Petite Maison de la Divine Providence » à Turin. Nous empruntons au Momento de nouveaux et intéressants détails sur cette éminente *œuvre de charité.*

Actuellement, l'aire occupée par la « Piccola Casa della Provvidenza » a une superficie de 65,000 mètres carrés. L'institution comprend une foule de bâtiments, avec une église grandiose pouvant contenir 3000 personnes. Il y a un hôpital muni de tout ce que l'art médical le plus moderne exige et disposant de 800 lits et d'une pharmacie complète.

Les « habitants », répartis en trente-quatre groupes ou familles — d'après la dénomination employée par le Bienheureux Cottolengo lui-même — sont au nombre de 7500.

La « Petite Maison » comprend de nombreux ateliers pour menuisiers, cordonniers, tailleurs, forgerons, relieurs, etc., avec boucherie, buanderie, moulins, boulangerie, etc., pour l'usage de l'asile. Une grande cuisine dessert tous les groupes ; néanmoins, chacun de ceux-ci possède une petite cuisine pour ses besoins particuliers.

La « Piccola Casa » n'a pas de revenus fixes ; tout ce qui entre en offrandes, *subventions*, aumônes, legs, etc., est dépensé au fur et à mesure des besoins. La source principale des revenus est constituée par les aumônes journalières, jamais taries depuis la fondation de la « Piccola Casa », cependant que les frais quotidiens s'élèvent à 7000 francs.

L'Etat appuie cette œuvre de bien... en lui soutirant 25,000 francs par an à titre d'impôts !

G. d'A.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Rationnement aux Etats-Unis

M. David Houston, secrétaire d'Etat à l'agriculture, vient de déclarer à la commission parlementaire de l'agriculture que les Etats-Unis doivent économiser toutes les substances et même s'apprêter dans quelques mois au rationnement le plus rigoureux.

« La famine, ajouta M. Houston, menace le monde entier. » A l'appui de cette constatation sensationnelle, M. Houston soumit à la commission les conclusions suivantes : 1° Il est presque certain qu'avant un an les Etats-Unis devront se rationner ; 2° même si la guerre finissait aujourd'hui, les Etats-Unis auraient à ravitailler l'Europe pendant un an ; 3° il est absolument indispensable que l'on économise les vivres si l'on veut éviter à l'Europe les horreurs de la famine ; 4° il faut fixer des cours minimum pour les vivres avec obligation pour le gouvernement de parfaire la différence ; 5° il faut donner au président des Etats-Unis tous pouvoirs de prendre, d'accord avec le département de l'agriculture et le conseil de défense nationale, toutes les mesures qu'exigera la question des subsistances ; 6° tout ce qui pourra être économisé en matière de subsistances devra l'être pour la mise en réserve.

Le service civil en Suède

L'Agence télégraphique suédoise annonce *que le* gouvernement suédois a déposé un projet tendant *à l'introduction du service civil obligatoire* pour tous les Suédois, hommes et femmes, âgés de 15 ans à 60 ans. Le gouvernement pourra faire appel au service civil obligatoire par voie de décret. En principe, l'obligation du service civil a pour but d'améliorer l'ensemble de la situation économique actuelle ; mais provisoirement, il n'est destiné qu'à remédier à la pénurie du bois.

Confédération

Chemins de fer fédéraux

Le conseil d'administration des C. F. F. propose au Conseil fédéral, pour être soumis à l'Assemblée fédérale, l'approbation des comptes de profits et pertes de l'exercice 1916, ainsi que le rapport de gestion des C. F. F.

Dans son rapport, le conseil d'administration exprime l'espoir que l'on ne sera pas obligé de créer, pendant la guerre, de nouvelles bases financières pour les C. F. F., mais qu'on pourra attendre le rétablissement de la paix. Une revision éventuelle des dispositions sur les tarifs ne doit pas être une œuvre hâtivement exécu*tée, sous l'empire de la crise.* Le conseil d'administration exprime le désir que cette revision ne soit pas une simple imitation de ce qui se fait à l'étranger, mais que l'on conserve à tout prix à l'organisation des chemins de fer suisses son caractère propre.

La nouvelle ligne du Hauenstein

On nous écrit de Berne :

Il y a plus d'un an que la nouvelle ligne du Hauenstein, au nord d'Olten, et son tunnel de base sont en exploitation. Les crédits votés en 1910 et 1912 étaient de 26 millions, et le coût total s'est élevé à 28,083,088 fr., dépassant de 2 millions les prévisions. Il faut remarquer cependant que les économies que la nouvelle ligne réalisera sur l'ancienne, représenteront une somme annuelle qui, capitalisée, contrebalancera les frais du déplacement de la voie. Calculées d'après le résultat des premiers mois d'exploitation, les économies atteignent 1 million 125,000 fr., et même 1,180,000 fr. par an si l'on tient compte de la hausse du charbon. Capitalisée à 4 % ou à 4 ½ %, cette économie représente un capital de 26 à 28 millions, somme équivalente aux frais de construction de la nouvelle ligne.

Les entreprises des C. F. F. ne constituent pas toutes d'aussi bonnes affaires.

CANTONS

TESSIN

Revision de la Constitution ! — On nous écrit de Lugano :

M. le conseiller national Bossi propose, dans la *Gazzetta*, une réforme constitutionnelle ayant pour but l'abolition du panachage, la simplification de la procédure pour l'exercice du droit d'initiative, et l'augmentation de 5 à 7 du nombre des conseillers d'Etat.

Le *Popolo e Libertà* admet la nécessité de revision de l'organisme constitutionnel tessinois, à la condition que cette réforme se fasse dans l'intérêt du peuple et non dans celui d'un parti.

M.

VAUD

Choses politiques. — Le Grand Conseil se réunira en session ordinaire de printemps le lundi 7 mai prochain. Il est probable qu'il pourra épuiser son programme en quelques séances. Parmi les objets figurant à l'ordre du jour, le projet de loi sur l'expropriation pour cause d'intérêt public dont la *Liberté* a fait connaître les principes fondamentaux est destiné à retenir l'examen des députés et à provoquer d'intéressants échanges de vues. Il n'en est pas de même de la proposition du groupe socialiste tendant à saluer la révolution russe, proposition dont le développement aurait été, en mars *dernier, ajourné à la session de mai. Cette* manifestation de sympathie ne sera assurément pas du goût du Grand Conseil qui aurait, par ailleurs, bien d'autres témoignages d'admiration à envoyer s'il en éprouvait la nécessité.

Pour la dernière fois, le corps législatif procédera à la nomination des députés au Conseil des Etats, ou, plus exactement, il ne confirmera le mandat de MM. Thélin et Simon que pour une nouvelle période de six mois. On se souvient que le peuple s'est arrogé ce droit par voie d'initiative et qu'il en fera usage dès l'automne prochain. Signalons encore la nomination d'un membre suppléant du Tribunal cantonal, en remplacement de M. Fonjallaz, qui vient d'être installé à la préfecture de Lavaux.

L'année 1917, qui a été prodigue en initiatives, propositions et motions de tous genres, semble vouée à marquer diverses modifications constitutionnelles à l'ordre du jour, indépendamment de celles déjà votées, ce qui prouve que les questions économiques angoissantes laissent quelque répit aux esprits orientés, plus qu'ils ne l'ont jamais été durant cette dernière décade, vers les problèmes politiques. Je ne veux pas parler de la pétition déposée sur le bureau du Grand Conseil, tendant à l'élection des députés au corps législatif par les assemblées de commune, en lieu et place des assemblées de cercle. Ce bouleversement de notre droit public cantonal n'a aucune chance d'être agréé, et la proposition sera rapidement classée. Celle qui a été lancée par la *Revue*, au lendemain de l'élection de M. Oyex-Ponnaz au Conseil national et qu'on désigne sous le nom de « projet d'élection tacite », a rencontré dans la presse, et également dans le public, un accueil des plus favorables. On est parti de l'expérience maintes fois répétée du désintéressement du corps électoral pour les élections complémentaires, lorsqu'un seul candidat sollicite les suffrages. En vertu des accords existant entre les divers partis politiques, c'est le cas qui se présente le plus souvent. On essaye en vain de déranger les électeurs, on dérange en tout cas les autorités et les bureaux, on fait les frais de publication et de propagande d'usage, et, de par la force même des choses, le candidat présenté est élu. Il faut

ajouter que, d'après les dispositions de notre loi sur l'exercice des droits politiques, les listes, pour être valables, doivent être déposées à la Chancellerie d'Etat, en matière cantonale, par exemple, avant l'expiration d'un certain délai. Il s'ensuit que, lorsqu'une seule liste est déposée, ce serait une grande simplification que de proclamer élu le candidat qu'elle porte, aucune autre candidature ne pouvant valablement surgir avant l'ouverture du scrutin. Voilà en quoi consiste l'élection tacite qui tient compte de l'indolence naturelle au citoyen.

Les transformations projetées actuellement prouvent qu'on ne saurait différer la revision de la constitution cantonale et des lois sur l'exercice des droits politiques. A. J. R.

L'ATTENTAT DE CHIPPIS

Contrairement à ce qu'écrivait un correspondant du *Bund*, l'attentat de Chippis n'a pas été seulement une manœuvre d'intimidation. Le ou les criminels qui ont placé la bombe avaient bien l'intention, dit le *Journal et Feuille d'Avis* de Sion de faire sauter la canalisation et en même temps de provoquer une catastrophe par la destruction d'une grande partie de l'usine et la perte de nombreuses vies humaines.

La visite du lieu de l'attentat a démontré que les auteurs du coup avaient tenté de placer leur engin sous la conduite d'eau, ce qui aurait inévitablement produit la catastrophe; mais, faute d'outils suffisants, ils n'ont pu arriver à pratiquer un trou dans le mur entourant la canalisation et ils ont alors gratté un peu la couche de terre et déposé la bombe entre les deux tuyaux.

On n'a encore aucun indice sur les auteurs de l'attentat. Certains incliment à croire qu'il est en corrélation avec les événements européens et ne provient pas d'ouvriers de l'usine.

La Suisse et la guerre

Les bombes de Porrentruy

La France exprime ses regrets

Berne, 4 mai.

L'ambassadeur de France a fait visite, ce soir, au chef du Département politique, et lui a exprimé les plus sérieux regrets du gouvernement de la République à l'occasion de l'incident de Porrentruy.

Le gouvernement français déplore profondément que, par suite d'une méprise, des aviateurs français aient laissé tomber des bombes sur cette ville.

Son Excellence M. Beau a ajouté qu'une enquête a été ouverte par les autorités françaises, dès la nouvelle du bombardement de Porrentruy. Cette enquête se poursuit et les sanctions nécessaires seront prises conformément à ses conclusions.

En même temps, le chef du Département a reçu l'assurance que le gouvernement français fera allouer toutes les indemnités que comporteront les dommages éprouvés.

Les obus de Beurnevésin

Berne, 4 mai.

Les projectiles tombés le 3 mai sur territoire suisse près de Beurnevésin sont allemands et proviennent vraisemblablement d'un tir contre avions.

Etat-major de l'armée. Bureau de la Presse.

Mort à la guerre

On annonce la mort, sur le front français, du lieutenant Marcel de Sury d'Aspremont, d'une branche de l'ancienne famille patricienne soleuroise établie en France.

Les négociations avec les Alliés

On nous écrit de Berne :

Outre M. le conseiller national Chuard, M. le Dr Laur et M. Kæppeli sont partis pour Paris, afin d'y défendre les intérêts de notre agriculture.

Une légende qui a la vie dure

L'Action française annonçait il y a quelques jours que le maire de Vierzon aurait porté devant le conseil général du Cher une plainte contre inconnu, alléguant que « cent mille quintaux d'orge avaient été, il y a deux mois, dirigés du département du Cher sur la Suisse, d'où ils avaient dû passer en Allemagne ».

Informations prises à bonne source, le chiffre de cette importation d'orge a été tout simplement agrémenté d'un zéro : ce sont dix mille, et non cent mille quintaux qui ont été importés de France en février. En outre, pas un seul kilo de cette denrée n'a passé en Allemagne ou en Autriche. Nous souffrons au contraire d'une pénurie d'orge qui rend très difficile l'alimentation de notre bétail, sans parler de l'approvisionnement de nos brasseries.

D'autre part, on lit dans le *Petit Parisien* :

« La Suisse a importé au total, en 1915 : des Etats-Unis pour 324,634,959 fr. de marchandises contre 107,779,185 fr. en 1914 et 117,897,807 fr. en 1913 ; d'Italie, 2,537,601,591 francs en 1915, contre 194,085,452 fr. en 1914 ; de Russie, 84,435,417 fr. en 1915, contre 53,531,200 fr. en 1914 ; d'Allemagne pour 418,204,377 fr. en 1915 contre 481,077,508 fr. en 1914, et d'Autriche-Hongrie pour 65,679,649 francs en 1915 contre 102,901,300 fr. en 1914. »

Les chiffres concernant les Etats-Unis sont exacts, mais on oublie d'ajouter qu'il s'agissait de remplacer le blé que nous tirions précédemment de Russie, puisque les importations de Russie en Suisse sont descendues en deux ans de 71,4 millions à 8,4 millions (et non pas 84 millions, comme l'imprime le *Petit Parisien*), ce qui n'a pas empêché notre importation de céréales de descendre de 1913 à 1916 de 1,475,000 quintaux. Quant aux importations d'Italie, elles se sont élevées en réalité à 258,760,591 fr., soit *dix fois moins* que la quantité indiquée. Dans le journal parisien, celles de Russie sont également *décuplées*.

FRIBOURG

—o—

La réunion de bienfaisance au profit des soldats malades et nécessiteux

Demain, dimanche, à 2 h. ½, prenons le chemin de la Grenette. Allons-y avec notre cœur et notre bourse. Deux œuvres sollicitent la charité fribourgeoise : la clinique militaire de Leysin, et l'ouvroir fribourgeois au profit des soldats nécessiteux de nos bataillons. Nous avons déjà relevé leur mérite. Alors qu'on a donné avec tant de louable empressement pour les victimes étrangères de la guerre, convient-il d'oublier les infortunes des nôtres, eux qui nous ont préservés du fléau ?

D'ailleurs, la charité sera chose facile, puisqu'elle s'accomplira dans le cadre d'une réunion aimable qui promet d'être des plus attrayantes. L'entrée est presque gratuite. Elle coûte 20 centimes, une bagatelle. A 3 heures, loto pour les enfants. Ce ne sera pas un spectacle banal que de voir ces têtes blondes et brunes penchées sur les cartons où s'inscrira la fortune. Elles seront nombreuses. Quelle offrande à la patrie pourrait être plus touchante et plus agréable que l'obole de nos petits ?

De 5 heures à 7 heures, thé-concert. Grâce à de multiples démarches et au dévouement des organisatrices, le buffet ne sera pas un buffet de guerre. On pourra s'y restaurer à loisir, en jouissant d'un régal artistique dû à l'initiative de Mme Rodolphe de Gottrau-Brémond. La dévouée cantatrice a composé un programme où figurent bon nombre de chansons inédites qu'elle interprétera avec l'art qu'on lui connaît. D'autres artistes très goûtés du public ont aussi promis leur concours. Musique vocale et musique instrumentale charmeront nos nombreux mélomanes, et le public de Fribourg, toujours friand des concerts où se produisent des musiciens de réel talent.

Dès 8 heures du soir, on se retrouvera à la Grenette pour participer au loto des adultes. Il sera bon de se hâter de retenir sa place, l'affluence promettant d'être considérable. Pour 1 franc, prix du carton, on peut avoir la chance de gagner quelque jouet dû au talent de nos soldats, ou bien, l'un ou l'autre objet d'une valeur considérable, que les personnes généreuses ont fait parvenir au Comité d'organisation. Et ce sera un motif de plus d'essayer du bon vieux jeu des familles fribourgeoises, si populaire et si passionnant. Une série d'attractions et de productions musicales clôtureront la soirée.

Concours charitable qui ne rappelle en rien de trop bruyantes kermesses, manifestation de gratitude et de sympathie pour nos soldats victimes du devoir, voilà ce qu'est la réunion de demain ; quelque chose comme un acte de reconnaissance envers ceux qui gardent nos personnes et nos biens ; quelque chose comme une obole jetée dans la main de la patrie qui nous la demande ; quelque chose qui tient à la fois du patriotisme et de la charité. Ces deux vertus parlent à notre peuple. Est-il besoin d'en dire plus long pour qu'il comprenne ce qu'on attend de lui ?

Nos recrues

L'école de recrues d'infanterie en service d'instruction à Colombier aura son grand congé, de dimanche matin, à 4 heures, à lundi soir, à 11 heures.

A Saint-Nicolas

Mlle Lydie Brülhart, professeur de chant au Conservatoire de notre ville, se fera entendre demain, à l'office de 10 h., à la Collégiale de Saint-Nicolas, dans l'*Ave Maria* de Saint Yves-Bax.

Cercle de jeunes gens

Nous rappelons au public que les jeunes gens du cercle de la paroisse de Saint-Pierre donneront, demain, dimanche, à 3 h. après midi, dans la grande salle de la Banque de l'Etat, une dernière représentation des deux pièces *Thomas Morus* et *Sang de navet*. Nul doute que nos jeunes acteurs ne remportent le même succès que dimanche dernier. Prix des places : 1 fr. pour les grandes personnes et 50 cent. pour les enfants.

Pour l'église de Praroman

Suivant la louable initiative qu'elles ont prise il y a quelques années, les Enfants de Marie de Praroman vont donner ce printemps une série de représentations au profit du fonds de construction de la future église. Ces représentations auront lieu les 6, 13, 17 et 20 mai prochains, à 3 heures après midi. Au programme figurent deux opérettes pleines d'humour et de charme : *La Meunière du Moulin joli*, d'Antony Mars, et *Les chansons de la duchesse Anne*, de Le Roy-Villars.

Les nombreux et fidèles auditeurs de ces années dernières iront avec un nouvel empressement applaudir les gentilles actrices de Praroman et hâter ainsi la réalisation de leur bonne œuvre.

Nos sociétés d'étudiants

La section académique *Gallia* s'est reconstituée pour le semestre d'été et a nommé comme membres de son comité : Président : M. Auguste Rosi ; vice-président : M. Joseph-M. Neubert ; secrétaire : M. Théodore Lemblé.

La *Hollandia* vient de constituer son comité comme suit : Président, H. van Lieshout, d'Uden, étudiant en théologie ; vice-président et caissier : J. Keulers, de Geleen, étudiant en théologie ; secrétaire : G. Rietf, de Nimègue, étudiant en théologie.

Institut des Hautes Etudes

Demain, dimanche, à 8 heures du soir, allocution à la chapelle de l'Institut.

Concert

La Landwehr donnera un concert sur les Places, demain, dimanche, entre 11 heures et midi. Programme : *Joyeusement*, Pas redoublé, Watelle ; Grande Fantaisie sur l'Opéra « Carmen », Bizet ; *Les Esprits des sources*, Hager-Canivez ; *La Zigane*, Mazurka, Ganne ; *Ce que c'est qu'un Drapeau*, Marche, La Mareille-Diodet.

Pommes de terre

Les personnes qui se sont inscrites à la Police locale pour des pommes de terre à planter sont priées d'en prendre livraison mardi, 8 mai, de 8 heures du matin à 6 heures du soir, à la Fabrique d'engrais chimiques, et de se munir, au préalable, d'un bon à la Caisse de Ville, 2me étage de la Maison de Ville.

Ces pommes de terre seront vendues à raison de 33 francs les 100 kilos.

Société des amis des Beaux-Arts

Mlle de Haller a fait, devant la Société bernoise des Beaux-Arts, sur notre grande artiste Marcello, une conférence qui a eu le succès le plus complet.

Le comité de la Société fribourgeoise des Beaux-Arts a obtenu gracieusement, de la conférencière, une traduction française de sa belle étude.

L'audition de ce remarquable travail, en présence des chefs-d'œuvre de Marcello, nous parut devoir offrir un charme sans pareil.

La Direction de l'Instruction publique de notre canton, dans sa grande bienveillance à notre égard, correspondit très volontiers à notre désir. Et c'est avec un vrai plaisir que nous pouvons donner à tous nos sociétaires et à leurs familles rendez-vous pour mardi, 8 mai, à 5 heures du soir, dans les salons du Musée Marcello, où, en face de l'œuvre même de l'artiste, ils entendront son interprétation, par Mlle de Haller. *Le Comité.*

Marché de Fribourg

Prix du marché du samedi 5 mai :

Œufs, 3 pour 70 centimes, Choux-fleurs, la pièce, 30-60 cent. Carottes, les 2 litres, 50-70 cent. Salade, la tête, 15-25 cent. Poireau, la botte, 10-15 cent. Epinards, la portion, 20 cent. Laitue, la tête, 20-25 centimes. Oignons, le paquet, 30-50 cent. Raves, le paquet, 20-30 cent. Choucroute, l'assiette, 20-30 cent. Carottes rouges, l'assiette, 20-25 cent. Rutabaga, la pièce, 15-30 centimes. Champignons, la douzaine, 80 cent. à 1 fr. Cresson, l'assiette, 15-20 cent. Doucette, l'assiette, 20-25 cent. Rhubarbe, la botte, 30-40 cent. Pommes, les 2 litres, 60-90 cent. Citrons, 2 pour 15 cent. Oranges, 2 pour 15 cent. Beurre de table, les 200 grammes, 1 fr. 10. Fromage d'Emm., le demi-kilo, 1 fr. 60-1 fr. 80. Gruyère, le demi-kilo, 1 fr. 60-1 fr. 80. Fromage maigre, le demi-kilo, 90 cent.-1 fr. 10. Viande de bœuf, le demi-kilo, 1 fr. 80-2 fr. 40. Porc frais, le demi-kilo, 2 fr. 20-2 fr. 50. Porc fumé, le demi-kilo, 2 fr. 50-2 fr. 70. Lard, le demi-kilo, 2 fr.-2 fr. 50. Veau, le demi-kilo, 1 fr. 60-1 fr. 80. Poulet, la pièce, 3 à 6 fr. Lapin, la pièce, 2 fr. 50 à 5 fr.

LES SPORTS

Football

Demain, dimanche, se jouera, à Fribourg, au Parc des sports, à 3 heures après midi, le grand match de football *Montriond I* de Lausanne contre *Stella I* de notre ville. Cette rencontre compte pour la série A du championnat suisse et une victoire des Lausannois les classerait champions romands et finalistes pour le titre de champion suisse. D'ailleurs, nous pouvons considérer l'équipe du *Montriond I* comme la plus belle de son groupe et plus que toute autre capable de représenter dignement la Suisse romande dans les ultimes rencontres. Le match de dimanche n'a pas moins de signification pour *Stella*, qui jouera au grand complet, pour peu que les joueurs mobilisés obtiennent les congés demandés.

On peut donc augurer, par l'importance que les deux équipes attachent à la partie, une lutte palpitante.

Le *F.-C. Stella* avise le public que ce match sera le dernier de la saison, car il cédera son terrain, dès le lendemain, à la culture fourragère, pour laquelle les terres manquent dans le pays. Le club fribourgeois fait ainsi sa part de lourds sacrifices dans ces temps de crise et de difficultés. Les fervents du football se rendront tous au Parc demain pour assister une dernière fois avant l'automne à leur spectacle favori.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technicum de Fribourg

Du 5 mai

BAROMÈTRE

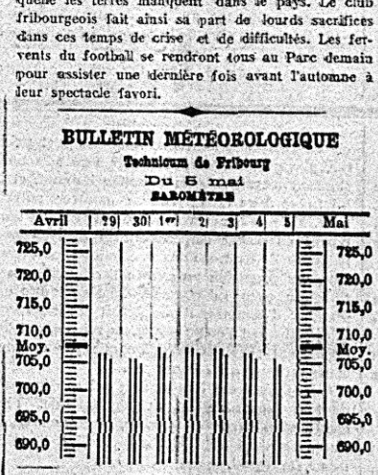

THERMOMÈTRE C.

Avril	29	30	1er	2	3	4	5	Mai
8 h. m.	9	9	10	10	10	10	14	8 h. m.
1 h. s.	13	16	16	15	15	14	19	1 h. s.
8 h. s.	10	17	16	17	18	17		8 h. s.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich, 5 mai, midi

Ciel nuageux avec vent du sud-ouest. Un peu de pluie.

NOBLESSE
Vraie gourmandise
Cirravegna & Cie
GENÈVE
Vermouth délicieux

DERNIÈRE HEURE

L'offensive anglo-française

Commentaire français

Paris, 5 mai.

(Havas.) — La grande bataille pour la ligne de Hindenburg s'est engagée hier, sur le front britannique de l'Artois.

C'est la quatrième offensive, depuis le 9 avril, de nos alliés, qui font preuve d'une ténacité magnifique.

L'ennemi a opposé une résistance très rude.

Le caractère féroce des précédentes batailles entre Allemands et Anglais s'est accentué encore au cours de celle-ci. De nouvelles masses d'assaut importantes ont été jetées dans la fournaise par le kronprinz Rupprecht.

Leurs sacrifices sanglants empêchent les Alliés de marquer d'appréciables progrès.

La lutte est engagée sur un front de 25 kilomètres, entre la route Vimy-Acheville au nord et la Sensée au sud.

Depuis plusieurs jours, les lignes allemandes étaient soumises à un martèlement intensif. Hier matin, à son tour, l'infanterie est entrée en action. Après une journée d'ardents combats, elle a réussi à ouvrir une nouvelle brèche devant le fameux rempart, suprême espoir de l'Allemagne.

Sur la gauche du front d'attaque, les Alliés progressent, d'Arleux en Gohelle vers Fresnoy. Ils ont emporté d'assaut le village, ainsi que les défenses avoisinantes sur plus de 3 kilomètres de front et s'y sont maintenus sous les efforts violents de l'adversaire pour les déloger.

Immédiatement au-dessous, une lutte acharnée s'est prolongée pour la possession d'Oppy, village plusieurs fois pris et repris, tête de vallée capitale vers la plaine de Lens. Finalement, les Anglais sont en contact étroit avec le village par le nord.

Au centre, les Allemands résistent encore plus opiniâtrément. Cependant, nos alliés redoublent de courage et progressent sur la rive droite de la Scarpe, sur la route Arras-Cambrai.

La bataille présente en ce secteur des alternatives diverses, qui n'ont pas permis aux Anglais, du moins momentanément, de s'assurer la maîtrise de nouvelles positions.

Enfin, sur la droite, les troupes britanniques ont pénétré sur certains points dans la ligne Hindenburg, jalonnée, paraît-il, par Cherisy, Fontaine, Croisilles et Bullecourt.

Dans l'après-midi et la soirée, les Allemands ont lancé des contre-attaques puissantes et répétées, mais sans pouvoir reconquérir le terrain perdu, qu'il leur était particulièrement utile de conserver, puisque c'est dans ce secteur que se trouve l'articulation du dispositif de résistance ennemi.

Après une journée aussi chaude, nos alliés se sont consacrés exclusivement à s'organiser sur les positions conquises et à les élargir vers l'est. Dans la seule journée d'hier, 900 prisonniers ont été capturés par les Anglais. La lutte s'est poursuivie avec un furieux acharnement de part et d'autre.

Si le succès anglais se développe, il pourrait influer grandement sur la suite des opérations.

Sur le front français, excellente journée. Nos troupes ont réussi brillamment des opérations limitées très importantes. L'une d'elles nous a valu la prise du village de Craonne, qui n'avait pas cédé dans l'offensive du 16 avril, et celle de plusieurs flots de résistance.

La prise de Craonne assure et complète nos positions sur le plateau.

En même temps, au nord-ouest de Reims, nos fantassins, soutenus par l'artillerie, ont enlevé toute la première ligne allemande sur une largeur de 4 km. Six cents prisonniers sont restés entre nos mains.

Ainsi, en moins de quarante-huit heures, chacune des deux armées alliées a ramené à l'arrière près de 1000 prisonniers.

Bulletin allemand

Berlin, 5 mai.

Communiqué officiel du 4 mai, au soir :

Sur le front d'Arras, des deux côtés de Bullecourt, des attaques anglaises ont été repoussées, ainsi que de fortes attaques françaises sur le front de l'Aisne, entre Berry-au-Bac et Brimont.

A l'est, aucun événement particulier.

Les forces allemandes

Milan, 5 mai.

De Londres au *Corriere della Sera* :

Le colonel Repington revient de visiter le front occidental. Il constate dans le *Times*, que les Allemands peuvent avoir encore 4 ½ millions d'hommes sur le front, 500,000 sur les lignes d'étapes et 1 million dans les dépôts.

Le nombre des divisions allemandes sur le front occidental serait de 155, dont 68 entre la mer et l'Oise.

Charles Ier sur le front de Galicie

Vienne, 5 mai.

(B. C. V.) — L'empereur s'est rendu, hier, jeudi, via Lemberg, sur le front de Galicie, où il a inspecté différentes troupes.

Les torpillages

Berlin, 5 mai.

(Officiel.) — Dix-huit bateaux de commerce, représentant 56,000 tonnes brut, ont été coulés dans la Manche.

Parmi eux se trouvaient 8 bâtiments anglais (24,500 tonnes).

Au nombre des navires coulés se trouvait notamment un grand transport de troupes d'environ 11,000 tonnes, coulé le 25 avril, au sud de Lozard (Cornouailles), plusieurs vapeurs charbonniers, un vapeur réservoir anglais avec 18,000 tonnes d'huiles, et plusieurs voiliers.

Un grand vapeur réservoir inconnu, allant au Havre, a été canonné au nord de Barfleur et a sauté.

Navires espagnols

Madrid, 5 mai.

(Havas.) — Les bâtiments restés en Angleterre depuis février ont commencé à rentrer. Six bateaux, transportant 15,000 tonnes de charbon, ont mouillé dans les ports espagnols.

D'autres bateaux sont attendus prochainement.

L'appel au peuple allemand

Berlin, 5 mai.

(Wolff.) — Le chef de l'Office de la guerre, général Groener, a défendu, au Reichstag, l'appel adressé avant le 1er mai à la classe ouvrière, contre les critiques du socialiste Schoetflin, et a déclaré que personne ne devait rester inactif entre l'arrière en campagne et l'armée de l'arrière. Le calme absolu doit régner parmi les ouvriers dès maintenant à la fin de la guerre. L'appel en question était nécessaire. Le peuple allemand se trouve à un moment décisif de son histoire. Il a à choisir entre deux chemins, dont l'un mène à la défaite.

Les mesures militaires en Hollande

La Haye, 5 mai.

(Wolff.) — Suivant l'agence télégraphique des Pays-Bas, le ministre de la guerre a déclaré à la seconde Chambre, en réponse à diverses questions, que les troupes non montées de l'année 1911 et les troupes montées de 1909 seraient bientôt renvoyées dans leurs foyers, à l'exception des sous-officiers.

Le recensement des hommes âgés de 30 à 40 ans ne se fait que pour permettre une rapide mobilisation en temps de guerre.

Le ravitaillement des Alliés

Rome, 5 mai.

Les journaux annoncent que le commissaire général du ravitaillement, Canepa, est parti pour Paris où il aura des entretiens avec le contrôleur anglais des denrées alimentaires et le ministre français du ravitaillement pour arrêter les mesures que nécessitent les circonstances actuelles. Canepa prendra part aussi à quelques séances de la conférence interparlementaire qui siège actuellement à Paris.

A Pétrograd

Pétrograd, 5 mai.

(Havas.) — Pendant la journée d'hier, vendredi, l'animation populaire a été grande dans la capitale. Des détachements de troupes, portant des drapeaux rouges, avec des inscriptions hostiles au gouvernement, ont manifesté dans les rues et devant le palais du gouvernement provisoire. Ils sont rentrés ensuite dans les casernes, sur les conseils des délégués du comité exécutif.

A la fin de l'après-midi, des groupes divers ont défilé dans les rues. Dans la soirée, les manifestations ont continué, renforcées par des contingents ouvriers. Dans des meetings improvisés en plein air, les théories les plus opposées ont été exposées et écoutées avec calme par la foule.

Bloc économique

Milan, 5 mai.

Le *Secolo* apprend de Rome que dans la conférence économique des Alliés qui commencera le 17 mai à Rome on discutera entre autres les questions suivantes : règlement international des transports maritimes, création d'une union économique sur la base de traités internationaux et d'un cartel interallié de la marine de commerce, mesures pour empêcher les fausses désignations de nationalité des marchandises, modification de la nomenclature douanière internationale, internationalisation des lois sur les indemnités pour dommages de guerre. Les études de la conférence ont pour but la formation d'un puissant bloc économique et commercial de toutes les nations.

L'attitude du Brésil

Milan, 5 mai.

Le *Popolo d'Italia* apprend de Rome que la démission du ministre des affaires étrangères brésilien, Lauro Muller, peu avant l'ouverture du Congrès, doit être considérée comme une preuve que le Congrès approuvera la déclaration de guerre à l'Allemagne (voir *Nouvelles du jour*). Le successeur de Muller serait un ami de l'Entente.

Conférence impériale britannique

Milan, 5 mai.

De Londres au *Corriere della Sera* :

La conférence impériale de guerre des Etats de la Grande Bretagne a entendu la lecture du projet de reconstruction politique, militaire et économique de l'Empire, reconstruction basée sur le système fédératif.

Pas de nation israélite

Rome, 5 mai.

Interviewé par un coreligionnaire sur le projet sioniste de constitution d'une Palestine juive, M. Luzzatti, ancien ministre italien, qui est israélite, a déclaré que les Juifs devaient se contenter de demander partout le libre exercice de leur religion et de leur activité, mais ne pas constituer de nationalité.

La population de Rome

Rome, 5 mai.

Suivant le recensement du 15 mars, la population de Rome était, à cette date, de 648,701 âmes.

L'emprunt italien

Milan, 5 mai.

Les souscriptions à l'emprunt de guerre italien atteignent à l'intérieur du pays 3 milliards 489 millions en espèces et le reste en titre, bons du Trésor, etc.

L'escroc Cortese

Milan, 5 mai.

Le *Secolo* dit que les escroqueries de Luca Cortese *(Liberté* d'hier) s'élèvent à six millions. Le journal de théâtre que dirigeait Cortese, *Il Ttrso*, avait été fondé il y a quatorze ans, sous le patronage de Gabriel d'Annunzio.

FRIBOURG

Grand Conseil

SESSION ORDINAIRE DE MAI

Séance du 4 mai

Présidence de M. Liechti, président

La séance est ouverte à 8 h. ¼, par l'appel nominal.

M. Vonderweid, président du Conseil d'Etat, demande au Grand Conseil de suspendre la session, le samedi 5 mai, pour permettre au gouvernement de préparer le projet de loi sur les allocations aux instituteurs et le rachat de l'usine de Montbovon.

Le Grand Conseil se range à la manière de voir du Conseil d'Etat.

Comptes de l'Etat

Rapporteur : *M. Alphonse Gobet.*

Département militaire.

Les comptes sont adoptés sans observation.

M. Vonderweid fait observer que d'après le rapport de l'inspecteur fédéral de la pêche notre canton est le premier en Suisse pour l'élevage des truitelles.

M. le député Philipona prête le serment constitutionnel et le Grand Conseil poursuit la discussion des comptes, au chapitre de la direction des Finances.

La section III (timbre : 5592 fr. 65), est adoptée sans observation.

Section IV. Frais généraux (148,361 fr. 43).

M. Dupraz demande pourquoi l'on a pas mentionné les frais relatifs à l'impôt de guerre dans un compte spécial.

M. Musy, commissaire du gouvernement. Il s'agit d'une avance qui sera remboursée plus tard. C'est pourquoi on a fait figurer le chiffre sous la rubrique « Frais généraux d'administration ». Adopté.

Section IX. Procédures pénales (64,599 fr. 24).

M. le Rapporteur estime ces frais trop élevés.

M. Musy, commissaire du gouvernement. Les motifs de cassation sont trop nombreux dans notre code et notre organisation judiciaire devrait être revisée.

M. Bartsch croit que la lacune principale réside dans notre organisation judiciaire, qui est à refondre.

M. Maurice Berset croit que le chiffre des comptes ne se rapporte pas seulement aux procédures d'affaires traitées l'année dernière, mais aussi à des causes plus anciennes. L'orateur croit que, en donnant un traitement fixe aux secrétaires de préfecture et en supprimant leurs émoluments, des économies seraient réalisables.

M. Romain Chatton est d'avis que la plus grande part de ces frais est occasionnée par l'exécution des jugements et qu'il n'est guère possible de les réduire.

Le chapitre est approuvé.

Direction des Travaux publics.

Section I. Administration générale (9175 fr. 83 centimes).

Adoptée sans observation.

Section II. Ponts et Chaussées (9175 fr. 83).

M. Bovet rappelle au Département des Ponts et Chaussées les réparations à effectuer au quai du port d'Estavayer.

Section III. Bâtiments (259,693 fr. 82).

M. Blanc voudrait que l'on fît des transformations au château de Bulle, où l'on pourrait installer des écoles et un musée.

MM. Antoine Morard, Glasson et *Delatena* appuient cette idée.

M. Chuard, commissaire du gouvernement, ne croit pas que l'Etat puisse prendre à sa charge l'installation de musées locaux.

M. Chassot fait remarquer que, à Estavayer-le-Lac, la Société de développement a installé à ses frais un musée sans recourir à l'Etat.

M. Antoine Morard insiste sur l'urgence des réparations à effectuer au château de Bulle.

Section IV. Chemins de fer (8,008 fr. 14). Adopté sans observation.

Les comptes de la Direction des Travaux publics sont approuvés.

Dans la discussion des recettes du service extraordinaire, *M. Benninger* recommande l'achèvement de la route Schiffenen-Moral.

Les comptes du service extraordinaire (Rapporteur *M. Alphonse Gobet*) sont approuvés.

Il est donné lecture d'un message du Conseil d'Etat demandant un crédit de 15,130 fr. pour l'agrandissement d'une grange du domaine du Collège Saint-Michel, à Montévraz.

M. Delatena est assermenté en sa qualité de suppléant du Tribunal cantonal.

Augmentation des traitements des juges et du personnel du Tribunal cantonal

Rapporteur : *M. Ernest Week.*

M. le Rapporteur propose l'entrée en matière.

M. Deschenaux, commissaire du gouvernement, propose également l'entrée en matière. Cette loi est destinée à régulariser la décision prise par voie budgétaire, en novembre dernier.

« *Article premier.* — Le traitement du président du Tribunal cantonal est fixé à 7200 fr. et celui des juges cantonaux à 7000 fr. »

M. le Rapporteur. La commission propose 6700 fr. pour le président et 6500 fr. pour les juges.

M. Deschenaux, commissaire du gouvernement. Le Conseil d'Etat laisse au Grand Conseil la liberté de se prononcer, sans prendre position dans le débat.

M. Bartsch propose de maintenir le chiffre de 7000 fr. Le justiciable a intérêt à ce que le juge soit bien payé.

M. Daguet appuie la proposition de M. Bartsch. Si nous voulons avoir des hommes qualifiés pour remplir les fonctions supérieures de l'Etat, il faut les rétribuer convenablement.

M. Dupraz partage cette manière de voir et préconise les délibérations publiques pour notre Cour supérieure.

M. Blanc ne trouve pas exagéré le traitement de 7000 fr.

M. Blanchard propose de maintenir le chiffre de 6500 fr. Le traitement des juges cantonaux pourra être augmenté lorsque le nombre des juges sera réduit.

M. Deschenaux, commissaire du gouvernement, estime que la question de la publicité des délibérations ne doit pas être traitée dans la présente loi.

L'orateur rend hommage à l'intégrité des membres de notre haute Cour de justice.

A la majorité, le Grand Conseil se prononce pour la proposition de la commission d'économie publique, fixant à 6700 fr. le traitement du président et à 6500 fr. celui des autres juges du Tribunal cantonal.

« Art. 2. — Il est alloué aux juges suppléants du Tribunal cantonal 10 fr. par jour de séance, indemnité de route non comprise. »

M. Torche s'élève contre l'usage d'appeler surtout les suppléants résidant à Fribourg. Il convient que tous les districts soient représentés dans notre Cour suprême.

M. Bartsch trouve que l'on nomme comme suppléants du Tribunal cantonal des personnes trop jeunes. Il ne faudrait pas désigner pour ces postes des fonctionnaires qui doivent se récuser lorsqu'il s'agit de causes dans lesquelles l'Etat est partie.

Adopté.

« Art. 3. — Le traitement du personnel du Greffe cantonal est fixé dans les limites suivantes : Greffier, 4500 à 6000 fr. ; greffier-adjoint, 3000 à 4500 fr. ; secrétaire, 2500 à 4000 fr. ; huissier-copiste, 2000 à 3500 fr. ; copiste, 1500 à 2500 fr. »

M. Emile Gross voudrait que l'on permît à l'huissier du Tribunal cantonal de faire d'autres travaux pour arrondir son traitement.

M. Deschenaux, commissaire du gouvernement, croit qu'on ne peut guère aller au delà de 3500 fr.

MM. Dupraz et *Zimmermann* trouvent le maximum insuffisant.

M. le Commissaire du gouvernement dit que si le maximum du traitement de l'huissier du Tribunal cantonal doit être majoré, on devra tenir compte de la requête des huissiers d'Etat qui demandent aussi une augmentation.

« Art. 4. — Le greffier et l'huissier n'ont droit à aucun émolument. Les émoluments prévus dans les tarifs en faveur de ces fonctionnaires tomberont, à l'avenir, dans la caisse de l'Etat. »

M. le Rapporteur et *M. Reichlen* enregistrent avec satisfaction la suppression des émoluments.

La loi est adoptée en premiers débats.

Comptes de Marsens

Le Grand Conseil aborde la discussion des comptes de l'asile de Marsens. Rapporteur : *M. Ernest Week.*

M. Savoy, commissaire du gouvernement. Le résultat obtenu par l'asile de Marsens est très satisfaisant. Le produit des recettes a permis de faire face à l'augmentation des dépenses. Le curatorium d'Humilimont a donné, cette année-ci, un bénéfice de 20,000 fr.

M. Delatena salue ces chiffres avec plaisir. L'orateur désirerait que, pour les Fribourgeois, on réduisît les prix de pension à Humilimont.

M. le Rapporteur fait observer qu'une commune est en retard de plus de six mille francs pour le payement de la pension de deux de ses ressortissants.

Les comptes et le projet administratif de l'asile de Marsens sont approuvés.

Prise d'actions des tourbières suisses

Le Grand Conseil aborde la discussion du projet de décret relatif à l'achat d'actions de la Société suisse de la tourbe.

Rapporteur : *M. Ernest Week.*

M. le Rapporteur propose l'entrée en matière et le vote des 20,000 fr. demandés.

M. Savoy, commissaire du Gouvernement. La société suisse en question a pour but l'exploitation de la tourbe sur une grande échelle et à meilleur compte que jusqu'ici. La tourbe est destinée à suppléer à la pénurie du charbon.

M. Paul Joye fait part de certaines objections. La tourbe est un combustible de qualité inférieure. Et trouvera-t-on en Suisse des machines assez perfectionnées pour obtenir un rendement suffisant ? L'orateur ne s'oppose pas à ce que l'Etat prenne des actions de la Société coopérative de la tourbe, mais il craint que, après la guerre, l'exploitation de la tourbe ne soit plus rentable.

M. Daguet demande pourquoi notre canton souscrit quatre parts de 5000 fr., alors que le canton de Berne en souscrit deux seulement et le canton de Vaud, trois.

M. Dupraz est opposé à l'entrée en matière, l'Etat, selon lui, ne devant pas intervenir là où les particuliers peuvent le faire.

M. Musy, directeur des Finances, croit que le canton de Fribourg se doit de prendre part à la constitution de la Société, étant donnés les importants gisements de tourbe qui existent dans notre canton.

L'entrée en matière est votée.

M. Savoy, commissaire du gouvernement, expose que l'activité de la Société de la tourbe ne se déploiera que pendant la guerre.

La Confédération et les cantons ne font qu'apporter leur appui financier à l'entreprise.

Si d'autres gouvernements cantonaux n'ont pas souscrit pour un montant aussi élevé que nous, c'est que les villes ou les particuliers de ces cantons avaient pris des parts.

M. Daguet exprime la crainte de voir avant peu les parts souscrites figurer dans les capitaux improductifs. Il voudrait que notre participation fût réduite à deux parts.

M. Liechti, président du Grand Conseil, est sceptique aussi sur les résultats de l'entreprise.

M. Musy, directeur des Finances. Si des communes et des particuliers du canton avaient pris des parts, l'Etat n'en aurait pas souscrit quatre. Le chiffre de 20,000 fr. est proportionné à la population de notre canton.

Le projet de décret est adopté.

La séance est levée à midi un quart.

Séance du 5 mai

Le Grand Conseil discute le projet de décret relatif à la prorogation des pouvoirs des conseils communaux, généraux et paroissiaux.

Le projet prévoyant que les pouvoirs des autorités communales sont prolongés pour une durée indéterminée, mais ne dépassant pas une année, a été voté.

Le Grand Conseil adopte ensuite un projet de décret allouant un subside supplémentaire pour la construction de la route Boulloz-Romont (rapporteur : M. Blanc).

La motion de M. Léon Genoud et consorts concernant les soumissions pour travaux publics est renvoyée au Conseil d'Etat.

M. Charles Chassot a fait une déclaration recommandant l'introduction, pour les communes, de l'affermage facultatif de leur territoire de chasse à partir du 1er janvier 1917.

Divers projets de décret concernant des achats d'immeubles sont adoptés (rapporteur : M. Blanchard).

Huit demandes de naturalisation sont prises en considération (rapporteur : M. Francey).

Le président déclare ensuite que des travaux de la session sont suspendus jusqu'au 29 mai.

Le banc de foire de l'Œuvre du travail

Comme chaque année, l'Œuvre du travail à *domicile* exposera « sur un banc », à la foire du mois de mai, les articles confectionnés durant l'année par les ouvrières auxquelles l'Œuvre d'assistance par le travail donne des commandes à exécuter chez elles. Le nombre des mères de famille désireuses de bénéficier de ce travail, qu'elles font tout en s'occupant de leur ménage et de leurs enfants, augmente chaque hiver. Aussi y aura-t-il, au banc de l'Œuvre, près des Arcades, une quantité d'articles des plus pratiques et des mieux compris : chemises d'hommes, lingerie pour femmes et enfants, torchons de cuisine, tabliers de toutes formes, sarraux, chaussettes, linges de toilette, etc... Tous ces objets, bien coupés et solidement cousus, ont été taillés dans de bons tissus, afin de satisfaire en tous points la clientèle.

On trouvera aussi à ce *comptoir* quelques jouets rustiques, rappelant nos vieux modèles fribourgeois : petits chars dont les roues font tourner des oiseaux naïfs, bâtons de jardins peints de vives couleurs, girouettes, berceaux de poupée, exécutés par des ouvriers du pays travaillant à domicile.

Evidemment, le renchérissement du bois, des vernis, des couleurs et de la main-d'œuvre, et la facture de ces objets, plus élégante malgré leur rusticité, font que ces jouets ne peuvent être vendus aux prix très modiques d'autrefois. Pourtant la Société de l'art domestique s'est efforcée de fixer les prix selon des conditions raisonnables.

L'Œuvre d'assistance par le travail, qui rend de si grands services à la population fribourgeoise, espère que les acheteurs se presseront nombreux autour de son étalage le jour de la foire du mois de mai.

Agriculteurs romands

La Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande aura sa 71me assemblée de délégués à Fribourg, lundi, 7 mai, à 2 h. ½ après midi, à la Grenette. Voici l'ordre du jour de la séance : Contrôle des pouvoirs des délégués ; adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale ; rapport de la commission de vérification des comptes de 1916-1917 ; nomination de deux vérificateurs des comptes pour 1917-1918 ; proposition des sociétés pour les subsides à demander à la Confédération pour 1918 ; fixation de la prochaine assemblée des délégués ; nomination des délégués à l'Union suisse des paysans ; modification de l'article 11 des statuts (élévation de 14 à 16 du nombre des membres du comité) ; communication sur l'exposition du petit bétail, par M. E. Bille ; propositions individuelles et communications diverses.

Après l'assemblée générale, aura lieu la visite des entrepôts de la Fédération fribourgeoise des syndicats d'achat, puis, vers 5 heures, la visite du marché-concours de petit bétail installé sur les Grand'Places.

A 7 h. ½, banquet au Café des Merciers.

Le lendemain, mardi, à 9 heures, départ en breaks pour visiter l'Ecole d'agriculture de Grangeneuve ; à 10 h. ½, collation à l'Ecole d'agriculture ; à 11 h. ½, retour à Fribourg ; banquet offert aux délégués, à l'Hôtel du Faucon, par la Fédération des sociétés d'agriculture du canton de Fribourg.

Marché-exposition de petit bétail

L'organisation, en notre ville, du marché-exposition des races porcine, ovine et caprine, par la Société romande pour l'amélioration du petit bétail, touche à sa fin. Les installations du marché s'élèvent sur les Grand'Places et les sujets à exposer commencent à arriver. Le catalogue de l'exposition vient de paraître. Il contient une intéressante étude de M. Bille, ancien directeur de l'Ecole neuchâteloise d'agriculture de Cernier, puis la nomenclature des sujets de l'exposition, avec la vue de quelques spécimens de race. Un coup d'œil jeté sur ce guide donne une idée de l'importance du marché-exposition, qui coïncidera avec la réunion des délégués des sociétés d'agriculture de la Suisse romande.

Rappelons que l'exposition sera ouverte au public demain, dimanche, dès 1 heure, lundi, dès 8 heures, et mardi, dès 7 heures.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Demain, dimanche, à 7 ½ heures du matin, Première Communion des enfants de la paroisse : présence exacte à l'orgue. Ce soir, samedi, à 8 ¼ heures, répétition générale, au local.

Caisse d'épargne « Le Rucher ». — Le comité porte à la connaissance des sociétaires que la perception aura lieu, pour 4 mois, à l'auberge du *Sauvage*, le dimanche de 11 heures à midi, comme d'habitude.

Calendrier

DIMANCHE 6 MAI

IVe après Pâques

Saint JEAN DEVANT LA PORTE LATINE

Devant cette porte de Rome, saint Jean, plein de zèle pour la gloire de son Maître, fut, à cause de cela même, condamné à mourir dans l'huile bouillante, mais il en sorti rajeuni et fortifié.

LUNDI 7 MAI

Saint STANISLAS,

évêque de Cracovie et martyr

Saint Stanislas adressa à son roi Boleslas des reproches complètement fondés, qui lui valurent la couronne du martyre.

Services religieux de Fribourg

DIMANCHE 6 MAI

Saint-Nicolas : 5 ½ h., 6 h., 6 ½ h. 7 h., messes basses. — 7 ½ h., messe de Première Communion, instruction et bénédiction du Très Saint Sacrement. — 9 h., messe basse paroissiale, sermon. — 10 h., office capitulaire. — 11 ¼ h., messe basse, instruction. — 2 h., renouvellement des Promesses du baptême, allocution, consécration à la Sainte Vierge et bénédiction du Très Saint Sacrement. — 3 h., vêpres capitulaires. — 6 ¾ h., chapelet.

Saint-Jean : 6 ¼ h., messe basse, communion. — 8 h., messe des enfants, avec instruction et chants. — 9 h., grand'messe, sermon. — 1 ¼ h., vêpres, catéchisme et bénédiction. — 6 ½ h., chapelet.

Saint-Maurice : 6 ½ h., messe basse, communion générale de la Congrégation des Jeunes gens et des Enfants de Marie. — 7 ½ h., communion des enfants. — 8 ½ h., messe chantée, sermon français. — 9 ½ h., catéchisme français — 10 h., messe basse, sermon allemand, chants des enfants. — 11 h., catéchisme allemand. — 1 ½ h., vêpres et bénédiction — 7 ¾ h., chapelet. — 8 h., sermon français, bénédiction.

Collège : 6 h., 6 ½ h., 7 h., 7 ½ h., messes basses. — 8 h., office des étudiants, sermon. — 9 ¼ h., messe des enfants, sermon. — 10 h., office paroissial, sermon. — 1 ½ h., vêpres des étudiants. — 8 h., vêpres paroissiales.

Notre-Dame : 6 h., messe basse. Première Communion des enfants : à 7 h. 50, entrée des enfants à l'église, chant du *Veni Creator*, renouvellement des vœux du baptême, messe avec chants, sermon, bénédiction du Très Saint Sacrement. — 2 h., dévotion au Très Saint Sacrement, consécration à la Sainte Vierge et réception des nouveaux membres dans la Congrégation mariale, Magnificat, procession, bénédiction du Très Saint Sacrement. — 8 h. du soir, chapelet, sermon français, bénédiction.

RR. PP. Cordeliers : 6 h., 6 ½ h., 7 h., 7 ½ h., 8 h., messes basses. — 9 h., grand'messe. — 10 ½ h., service académique, fête du B. P. Canisius, messe basse, sermon français. — 2 ½ h., vêpres et bénédiction.

RR. PP. Capucins : 5 ¾ h., 5 ¾ h., 6 ¼ h., messes basses. — 10 h., messe basse avec allocution.

LUNDI 7 MAI

Notre-Dame : 9 h., messe de la Congrégation des Dames pour Révérende Sœur Elisabeth de Saint Léger, Fille de la Charité.

MARDI 8 MAI

Notre-Dame : 8 h., réunion des Mères chrétiennes, messe, instruction, bénédiction.

---

25 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

La guerre souterraine

par le capitaine DANRIT

(Lieutenant-colonel Driant)

Jacques déplia la feuille entoilée qui contrastait par sa propreté avec le plan de Bernard maculé par un long usage, et lui montra sous la parallèle qui limitait le dessin.

1

— Voyez : ——

2000

Le caporal s'étonna :

— Tiens ! mais, c'est le plan des contre-mines allemandes que vous avez là ?

— Lui-même, Bernard...

— Mais comment avez-vous pu vous procurer un document aussi important ?

— Je vous raconterai cela une autre fois, pour le moment, le temps presse...

Si seulement les camarades le possédaient ! ça leur servirait à eux ! Tandis qu'à nous, maintenant...

Et le caporal eut un hochement de tête sceptique.

— Je devais le porter au commandant de siège demain.

— Il y a beaucoup de chances pour qu'il ne le voie jamais.

— Allons ? Bernard, nous sommes des chefs ici, et nous avons tous deux de grands devoirs : savoir espérer en est un !

— Et savoir mourir aussi.

— Il faut désirer vivre...

— Et ne pas *craindre de mourir.*

Dans ce bref dialogue, rapide comme une passe d'escrime, leurs deux âmes se dévoilaient. Elles étaient mues par les sentiments les plus puissants peut-être du cœur humain : l'Amour qui soulève, la Foi qui pacifie...

Sous des dehors paisibles et qui n'attiraient pas l'attention, le caporal Bernard était une âme d'élite. Rien jusqu'à présent ne l'avait signalé à ses chefs particulièrement. Il fallut cet événement dramatique, le mettant aux prises avec le devoir sous la forme la plus rude, pour le leur révéler.

* * *

S'il arrive ordinairement que les enfants reproduisent des traits de leurs parents, au moral comme au physique, *parfois, au contraire*, le fils est la vivante antithèse du père.

La nature a des caprices qui ne sont d'ailleurs que des conséquences des lois mystérieuses et peu connues de l'hérédité.

Le caporal Bernard était un exemple de ces curieuses dérogations à la règle commune.

Son père, comme il l'avait dit très simplement au sergent, était un riche marchand de bestiaux de la Normandie. Gratid et gros, fort en couleur, le bonhomme possédait au psychologique un esprit positif et avisé, épris surtout des réalités concrètes et matérielles. Ces heureuses dispositions lui avaient valu de faire fortune en roulant ses congénères de la Basse-Normandie. Il avait voulu pour son fils une éducation élevée, car il *sentait confusément combien lui-même en manquait.*

Les études avaient affiné encore la nature délicate du jeune homme, en le détachant des soucis de l'existence pratique. Ame douce et paisible, plus portée à la contemplation qu'à l'action, Bernard n'avait pas un caractère de chef, et il lui fallait faire effort pour se montrer autoritaire. Mais sa bonne volonté et son profond sentiment du devoir empêchaient sa bienveillance naturelle de tomber dans une indulgence excessive, car pour rien au monde il n'aurait voulu transiger avec sa conscience. Et sans être un manieur d'hommes, il maintenait suffisamment *la* discipline et l'ordre parmi ses soldats, qui lui obéissaient plus par affection que par crainte, le tenant pour un « bon type ».

C'était d'ailleurs l'impression qui se dégageait de tout l'ensemble de sa physionomie. Tête ronde, visage rose et imberbe, presque *insignifiant, n'eussent été* l'éclat des yeux et l'intelligence du regard.

* * *

Cependant Jacques Tribout, tout à une idée qu'il ne dévoilait pas encore, fourageait du regard à travers le dessin qu'il venait de déployer.

Ce plan hérissé de chiffres rouges qui étaient les cotes de profondeur des galeries et de chiffres noirs qui étaient ceux des courbes de niveau donnant le nivellement de la surface, montrait *le* réseau des galeries allemandes qui formaient éventail autour de la caponnière et du saillant du *Fort Manstein.*

Mais, au lieu de partir de la contrescarpe du fort, elles s'ouvraient dans une muraille servant de soutènement au retranchement d'infanterie qui bordait la ligne de changement de pentes.

Elles avaient été coffrées suivant le système du général von den Lahr.

De la galerie-enveloppe partaient des écoutes en maçonnerie espacées de 34 à 40 mètres à leur base et légèrement divergentes ; sur ces écoutes étaient greffées des demi-galeries également en maçonnerie et inclinées à 45 ou 60 degrés sur la direction des écoutes : d'autres rameaux-écoutes se greffaient sur ces demi-galeries, comme des bougies sur des branches d'un candélabre, ce qui donnait à l'ensemble du système une forme régulière très caractéristique.

Tout à l'idée qu'il poursuivait et qu'il n'énonçait pas, Jacques mit le doigt sur un cercle noir tracé au sommet de son dessin.

— Voici la tourelle cuirassée du saillant, cotée 356 ; il me semble que je l'ai vue figurer sur notre plan.

— Oui, elle est mise là comme repère, avec la même cote 356, seulement écoutez, sergent, *tout ça ne fait pas avancer l'ouvrage ici.*

— Peut-être plus que vous ne croyez, Bernard...

Et Jacques Tribout promenait la lumière de sa lampe alternativement sur l'un et sur l'autre plan lorsqu'un bruit de discussion du côté opposé lui fit lever la tête et la haute silhouette de Marquot se dressa au milieu de la galerie.

Il arriva, de son pas pesant, près des deux gradés, prit à terre, sans rien dire, la lanterne que le caporal y avait posée et se dirigea vers le fond où Lehmann d'attendait.

Bernard s'était levé aussitôt.

— Qu'est-ce que vous faites ?

— Je veux voir quelque chose... je suis sûr de ce que je dis.

— Mais quoi ?

Et le caporal suivit le colosse qui, arrivé à l'entrée du boyau qu'il avait ouvert dans l'éboulement, se pencha et ouvrit le verre de la lanterne.

— Vous avez vu quelque chose, Marquot ?

— Non, mais j'ai senti un courant d'air, j'en suis sûr.

— Un courant d'air ?

— Tenez, voyez si je me trompe.

Et il montrait la flamme de la lampe légèrement inclinée.

— C'est ma foi vrai.

— Et le caporal se hâta vers Jacques Tribout qui arrivait à son tour.

— Marquot a senti un courant d'air venant du fond... et il a raison, il y en a un : voyez la lampe... *(A suivre.)*

Publications nouvelles

Opinions suisses. — Neutres devant le crime ? — Par William Cougnard. — Edition Sonor S. A., Genève. — Prix : 0 fr. 40.

Dans un article publié dans la *Victoire*, M. Gustave Hervé accusait la Suisse de pratiquer la neutralité de la peur et se répandait en appréciations malveillantes sur notre pays. M. Cougnard relève avec une verve mordante le fait que l'attitude de la Suisse ne fut pas moins courageuse que celle de beaucoup de grandes nations dans des circonstances semblables.

Au Soleil et sur les Monts, scènes de la vie des soldats alliés internés en Suisse. Texte de MM. G. Jaccottet, Marcel de Fourmestraux, D. Baud-Bovy et Locking.

Cet ouvrage paraîtra en 12 fascicules de 24 pages ; il formera un volume de 300 pages environ, avec 450 illustrations. La première livraison, que nous venons de recevoir, est une œuvre exquise.

†

Monsieur le Docteur Félix Remy; Monsieur Edouard Remy; Madame et Monsieur Alfred Reichlen-Remy, leurs enfants et les familles alliées : Monsieur et Madame Maurice Remy-Tinguely, leurs enfants et les familles alliées, à Bulle; Madame et Monsieur Clément-Remy et leurs enfants, à Fribourg; les familles Glasson, Badoud, Crausaz ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADEMOISELLE

Caroline REMY

leur regrettée sœur, belle-sœur, tante, grand'tante et cousine germaine, pieusement décédée le mai, dans sa 60me année, munie de tous les secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Bulle, le lundi 7 mai, à 9 ½ heures du matin.

Bulle, le 5 mai 1917.

R. I. P.

†

Lundi 7 mai, sera célébrée, à l'église paroissiale de Berne, une messe de *Requiem*, pour le repos de l'âme de

MADAME

Jeanne-Marie-Louise THÉRAULAZ

en religion
Sœur Jeanne-Augustin
des Dames Oblates
de Saint-François de Sales
Directrice
du Home catholique de Berne

décédée audit lieu, le 18 mai 1916, et inhumée au cimetière de Fribourg.

Le 11 mai, une messe de *Requiem* sera également célébrée, à la collégiale de Saint-Nicolas, à Fribourg, aux mêmes intentions.

R. I. P.

Café à remettre

A LAUSANNE

abords immédiats de la ville, grand appartement, terrasse, jeux de boules, 10,000 m. de terrain, peu de reprise, *à 800 fr. l'an.*

S'adresser à **Detraz**, *Boulevard de Grancy*, 24, **Lausanne.**

A LOUER

pour tout de suite

2 bons domaines, en France, près Genève, de 20 et 50 poses, partie ensemencée et prairie. Conditions très avantageuses. *S'adres. à* **F. GAY,** *8, Boulevard Georges Favon,* **Genève.**

SUISSE ALLEMAND

de 17 ans, ayant des connaissances élémentaires de la langue française, des **branches** commerciales et de la sténographie allemande, **demande place** dans un établissement ou commerce de la Suisse romande.

S'adr. sous chiffres E 5468 Lz à *Publicitas S. A., Lucerne.*

On demande, pour tout de suite,

une jeune fille

pour un petit ménage; vie de famille. 2340

S'adr. à **Ed. Bouché,** *rue de la Gare,* **Aigle.**

Magasin

On demande, pour Epicerie et Mercerie, **bonne vendeuse** connaissant les deux langues. On lui confierait évent. petite comptabilité. 2342

Offr. avec photo, s. A 2304 L, à *Publicitas S. A., Lausanne*

ON DEMANDE

pour un Hôtel de 2me rang, à Berne,

un garçon de maison et un garçon d'office

Occasion d'apprendre l'allemand. Gages. 2345

Offres sous **13010, Case postale, Berne.**

ABONNEZ-VOUS

AUX

„Causeries"

Fribourg (Suisse)

Intéressante revue littéraire consacrant son entier bénéfice aux tuberculeux indigents.

Abonnement annuel :
Suisse 5 fr.; Etranger, 6 fr.
Spécimen gratuit sur demande
S'adresser : *Causeries*, Villa des Fougères, Fribourg (Suisse).

POUDRE NOIRE

Le dentifrice classique : Désodorant antiseptique, astringent **blanchissant** les dents, évite les maladies des dents et gencives. Préparée par le **Dr G. Preiswerck (Yverdon).** Se vend dans **toutes les pharmacies,** etc., à 1 fr. la boîte.

Dépôt général : *Union Romande et Ammann, Lausanne.*

On demande, pour un établissement, une

cuisinière

sachant faire une bonne cuisine bourgeoise. Entrée au plus tôt. Bons gages. 2264

S'adresser sous P 844 B à *Publicitas S. A., Bulle.*

JEUNE FILLE

sérieuse, étant au courant des travaux du ménage, **demande place** dans un petit ménage ou dans un magasin, ou comme gouvernante. 2281

S'adr. sous chiffre P 2234 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

ON DEMANDE

une personne, propre et active, sachant bien faire la cuisine et les travaux d'un ménage soigné. Bons gages. — S'adr. à **Mme Hagemann,** *rue Léopold-Robert, 58,* La Chaux-de-Fonds.

ÉTUDIANT

demande chambre et pension où on ne parle que le français. P 2250 F 2298

Offres : **Poste restante, R. C., 152, Fribourg.**

On demande, pour une pension, une

FILLE

de 20 à 30 ans. 2337

S'adresser sous P 2278 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

Bonne sommelière

honnête **est demandée** dans un bon établissement. Entrée tout de suite.

S'adresser à **l'Hôtel-de-Ville, Bulle.** 2346

On demande un bon

domestique de campagne

connaissant tous les travaux; *bons gages; ainsi que*

deux bons charpentiers

S'adr. à **Eugène Rossier, Clavignon, Payerne**

Cabinet dentaire
H. DOUSSE

chirurg.-dentiste

BULLE

Travaux modernes
Opérations sans douleurs
TÉLÉPH. 42

On demande, comme volontaire, une

JEUNE FILLE

désirant apprendre l'allemand.

S'adresser à **J. Waser,** *villa Alpenblick,* **Engelberg** (canton d'Unterwald). 2306

Servante de cure

Personne **demande place,** dans une cure de la Suisse romande. 2308

S'adresser sous P 861 B à *Publicitas S. A., Bulle.*

FILLE

ON DEMANDE

à Bulle, une personne honnête, pour la cuisine et les travaux d'un petit ménage.

Entrée immédiate.

S'adresser sous P 839 B à Publicitas, S. A., Bulle.

Bon et ancien commerce

pour dame, situé dans un quartier commercial de Genève, serait cédé pour cause de maladie. Une certaine mise de fonds est nécessaire. — S'adr. à **MM. Herren & Guerchet,** *10, rue Petitot,* à **Genève.** 2338

A VENDRE
au Lac-Noir

pour cause de décès, joli chalet à 2 étages, bien situé; 3 chambres, cuisine au rez de chaussée, 4 ch. au 1er étage; galetas, 2 grands jardins, écurie et fontaine.

PERRIARD, Lac-Noir.

Vélo à vendre

pour cause de départ, à l'état neuf, prix modéré.

S'adresser à **A. STUCKY, Pont-Suspendu.** 2279

A vendre, au prix de base, 8 tonnes

fer rond

quatre croix de 14 à 22 m/m diam.

S'adresser sous R 2421 X à *Publicitas S. A., Genève* 2311

A LOUER

logements de 2-3 et 5 chambres

S'adres. chez **M. H. Hogg Sons,** *Avenue du Midi, 17.*

Vélo

à vendre, à prix réduit.

S'adresser : **rue Grimoux, 4, 2me étage.** 2283

Séjour d'été

A louer, pour la saison prochaine ou évent. aussi pour toute l'année, le **château d'Ottisberg,** près Guin, spacieux et très bien situé.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à **M. Jean Zurkinden,** *administrateur,* **Guin.** P 2227 F 2278

A louer

Route de Villars (immeubles Blanc), 3 appartements bien ensoleillés, de 5, 6 pièces et dépendances.

Route de Bertigny, 1 appartement d'ouvrier.

Pour visiter, s'adresser à M. MURITH, Route de Villars, No 9. 2262

BENZOL
& HUILE Ire qualité

pour automobiles

Livraisons aux consommateurs, en fûts de 200 litres ou en bidons de 5 litres **aux conditions les plus avantageuses.** 2184

RADIA (S. A.)
LAUSANNE
Haldimand, 14

OCCASION

Le soussigné liquidera, **samedi 5 et lundi 7 mai,** de 2 h. à 6 ½ heures, à son magasin de couronnes, **rue de l'Université, 6,** un beau choix de fleurs à chapeaux en étoffe et velours, à un prix très réduit.

A. MURITH
Magasin de couronnes mortuaires et fleurs artificielles
Fribourg

Loèche-les-Bains

(VALAIS). Alt. 1411 m.

Réouverture de la saison :
15 mai.
Eau thermale 51°
Rhumatismes
CHEMIN DE FER électrique

Ferblanterie
Couverture

A REMETTRE

pour cause de départ, bon atelier de ferblanterie-couverture et appareillage, bien achalandé.

M. BORLAT, *notaire,*
Lausanne.

Asperges du Valais

extra, caisse 5 kg., Fr. **9.—**; 2 ½ kg., Fr. **4.60** franco.

Dondainaz, Charrat (Valais)

Poils superflus

Mon produit « Rapidenth » est le seul qui a fait ses preuves dans le monde. Il enlève instantanément à jamais les poils **avec la racine** sans douleur et sans irritation de la peau. *Par* l'application de mon « Rapidenth » les papilles (organes générateurs) s'affaiblissent jusqu'à leur destruction complète, de sorte que les poils ne peuvent plus repousser. De beaucoup supérieur à l'Electrolyse qui est coûteuse, douloureuse, laisse des cicatrices très laides. — Prix : Fr. **9.—**; la moitié, Fr. **5.—**. Envoi discret contre remboursement ou timbres.

Mme F.-L. Schröder-Schenke
Zurich 66, rue de la Gare, 73.

La
Beauté

du teint de la jeunesse et d'un visage frais et velouté se maintient par l'emploi journalier du vrai

Savon au Lait de Lis

Bergmann
(Marque : Deux mineurs)

Bien appréciée par les Dames est
La Crème au Lait de Lis
« DADA »

En vente à 90 cent. la pièce,

L. Bourgknecht & Gottrau, ph.
J.-Aug. Cuony, pharm.
J. Esseiva, pharm.
M. Lapp, pharm.
G.-M. Musy, pharm.
R. Wuilleret, pharm.
Veuve Mayer-Brender, bazar.
P. Zurkinden, coiffeur, Fribourg.
A. Strebel, pharm., Bulle.
G. Bullet, pharm., Estavayer.
Edm. Martinet, pharm., Oron.
Léon Robadey, ph., Romont.
H. Schmidt, pharm., Romont.

La Brasserie du Cardinal

ENGAGE

de bons manœuvres et charretiers

pour Fribourg et pour son dépôt de Genève.

Se présenter **aux bureaux de la Brasserie.** 2302

CHRONOMÈTRES INNOVATION

Vente directe du fabricant aux particuliers

5 ans de garantie — 10 mois de crédit — 8 jours à l'essai

Fr. **59** au comptant — Fr. **65** à terme

Mouvement ancre 15 rubis, boîte argent, contrôlé, très forte. Décors en relief (Modèles déposés).

Acompte fr. 10. - Par mois fr. 5

La même pièce que ci-contre avec boîte savonnette verre caché, fond de derrière et décor Wilhelm Tell. No 2281. Fr. **68** au comptant. Fr. **75** à terme.

Acompte fr. 20. - Par mois fr. 8

Pensez aux grands avantages de notre système de vente « Innovation ».

Réglage de précision.
Plus de 10,000 chronomètres « Innovation » en usage.
Nombreuses lettres de félicitations.

Fabrique Innovation
A. MATTHEY-JAQUET
La Chaux-de-Fonds

Maison de confiance et de vieille renommée. — Fondée en 1903
La première du genre en Suisse
Toujours imitée, jamais égalée.
Demandez nos catalogues gratis et franco

No 3278.

Beaux choix de régulateurs, réveils et bijouterie
Agents sérieux et honnêtes demandés. Indiquer le nom du journal.

CASINO SIMPLON

Réouverture du Cinéma

Dimanche 6, lundi 7 et jeudi 10 mai

ALSACE

Le plus grand, le plus important et le plus émouvant des films patriotiques français édités à ce jour. Interprété par Mme RÉJANE, la célèbre artiste français. — Vendredi soir : Représentation spéciale; bénéfice au profit de la caisse des rapatriés. P 2159 F 2321

Se recommande, **JECKER fils.**

TRANSPORTS FUNÈBRES

à destination de tous pays. Téléph. 121

Anselme MURITH, Genève
CERCUEILS

de tous genres, tarif très modéré

Couronnes, articles funéraires, etc.

Dépôts pour le canton de Fribourg :
Fribourg-Ville, M. Fernand BLOCHLINGER magasin et dépôt, rue de l'Université, 6.
BULLE, M. Emile JUDET, relieur;
Châtel-Saint-Denis, M. Emile Schrœter
Romont, M. Chs Clément, ébéniste
Estavayer-le-Lac, MM. Dietrich frères, ébénistes.

Occasion exceptionnelle et incomparable

Vu les interdictions officielles d'importation des principaux articles d'horlogerie suisse à l'étranger, je vends mon stock important de

Montres actualités, Montres-bracelets cuir, Montres-réveils de poche

à des prix exceptionnellement avantageux malgré des hausses considérables. Toutes mes montres sont garanties de fabrication suisse et accompagnées d'un bulletin de garantie pour 3 ans. — **Occasion unique et très avantageuse pour revendeurs.**

Montres actualités pour hommes : Maréchal Joffre, La Revanche, Roi Albert Ier

Boîte métal, imitation vieil argent, élégants et solide, mouvement ancre

No 146. Qualité II, sans secondes **Fr. 5.50**
Qualité I, avec secondes **Fr. 7.50**
No 164. Haute précision, 15 rubis, avec secondes, décor artistique **Fr. 17.50**
No 167. Haute précision, 15 rubis, avec secondes, forte boîte argent artistique **Fr. 27.50**

Montres-Bracelets cuir avec verre garanti incassable

No 21. Boîte métal, mouvement cylindre soigné **Fr. 9.50**
No 22. Boîte nickel, mouv. ancre très soigné, 15 rubis **Fr. 14.50**
No 23. Boîte argent, excellent mouv. ancre, » **Fr. 18.50**

Montres-Réveils de poche solides et durables

No 137. Boîte métal ou acier, mouv. ancre empierré **Fr. 16.50**
No 138. Boîte métal vieil argent, mouvement ancre empierré **Fr. 18.50**

Sur demande, toutes ces montres peuvent être livrées avec cadran radium visible la nuit.

Augmentations : Fr. 3.50 pour chiffres et aiguilles radium
Fr. 1.75 pour points et aiguilles radium

Envoi contre remboursement. — Echange admis

CATALOGUE illustré des montres, chaînes, bijouterie, régulateurs, réveils, sur demande gratis & franco

C. Wolter-Mœri Fabrique d'horlogerie La Chaux-de-Fonds

Nos lecteurs

ont certainement vu paraître dans les plus grands journaux de la Suisse une importante publicité en faveur d'un produit pharmaceutique, les

GLOMERULI RUGGERI

qui sont un remède réellement merveilleux contre **l'anémie, les pâles couleurs et la faiblesse des nerfs.**

Bon nombre de personnes ont eu confiance dans cette réclame, et les brillants résultats n'ont pas été moins nombreux. Déjà après un traitement de quinze jours des « **Glomeruli Ruggeri** », l'anémie la plus opiniâtre commence à céder et quelque temps après elle disparaît complètement.

Les « **Glomeruli Ruggeri** » sont en effet d'une préparation très heureuse et principalement recommandable aux jeunes filles à leur âge critique. L'emploi très facile et leur coût peu élevé sont aussi une cause de leur faveur.

Les « **Glomeruli Ruggeri** » sont aujourd'hui le remède le plus en vogue contre l'anémie, et cela grâce aussi au fait que pendant tout le traitement il n'est nullement besoin de suivre un régime spécial.

Les « **Glomeruli Ruggeri** » sont en vente aux prix de 3 fr., la boîte dans toutes les pharmacies ou directement au dépôt général **E. Soldati, à Lugano.**

Dépôt : G. LAPP, pharmacien, Fribourg.

Pharmacie d'office

DIMANCHE 6 MAI

et service de nuit dès le **samedi 5 mai,** à 9 heures du soir, jusqu'au **samedi 12 mai,** à 8 heures du soir. 2320

Pharmacie CUONY,
Avenue de la Gare.

Barattes à beurre.
Moules à beurre.
Seringues à beurre.
Couteaux pour coquilles de beurre.
Fers à gaufres.
Fers à bricelets.
Balances de cuisine.
Arrosoirs de jardin.
Tuyaux d'arrosage.

E. WASSMER
Fribourg

A côté de Saint-Nicolas

INSTRUMENTS de musique de premier ordre

Accordéons syst. suisse, italien, Hercule, depuis

				FR.
à 10 touches, 8 basses				8.-
à 10	»	2 »	soignés,	18.-
à 19	»	4 »		29.-
à 19	»	6 »	soignés,	45.-
à 21	»	8 »	extra forts	65.-
à 21	»	8 »	triples	85.-

Harmonicas dep. **Fr. 0.50** à **12.-**
Violons, Mandolines, etc.
Catalogue gratis
Le ISCHY, *fabr.*, **PAYERNE**

LES
! Escargots !

sont achetés aux plus hauts prix du jour.
Ecrivez tout de suite à

Albin Rochat-Michel
aux CHARBONNIÈRES (Vaud)

Abbés Glaire et Vigouroux

La Sainte Bible

Traduction approuvée à Rome par une commission d'examen nommée par le Souverain Pontife, nouvelle édition, grand in-16, avec introduction, notes complémentaires, appendices, index archéologique, concordances et variantes par **F. Vigouroux.**
Nombreuses illustrations archéologiques
5 volumes : **12 fr. 50**

On vend séparément le Nouveau Testament illustré
Prix : **2. fr. 50**

Librairie catholique, 130, Place Saint-Nicolas et Avenue de Pérolles, Fribourg

FOIRE DU 7 MAI
Place de Notre-Dame

Il sera vendu, à des prix très avantageux : Un lot de colliers, soit brides, licols, sacs de colliers, guides, couvertures, etc., neufs et usagés. P 2277 F 2336

Se recommande, **ROLLI,** *sellier.*

Ameublement - Literie - Trousseaux complets
Th. STRUB

rue du Père Girard, 10, vis-à-vis de l'Orphelinat, FRIBOURG

Vente directe aux prix de fabrication !
Sans intermédiaires

Chambres à coucher en noyer depuis Fr. 330, 390, 495, 590, 700, etc. Franco dans toutes les gares de destinataires du canton de Fribourg.

Demandez le catalogue illustré

VOITURAGES

La SCIERIE NOUVELLE, Boillot & Co à La Chaux-de-Fonds
MET EN SOUMISSION

le voiturage de 9000 m³ de bois en grumes de son exploitation au **Gros-Pouille,** à la gare du **Pont** (vallée de Joux).

Pour renseignements et visite des lieux, s'adresser à la **Scierie Nouvelle.** P 21840 C 2168

Cyclistes, attention !!

Vous trouvez toujours un joli choix de **bicyclettes** telles que : **Adler, Cosmos** et autres marques de confiance à 2, 3 et 4 vitesses, les préférées des vrais cyclistes. Pneus Michelin. **Machines à coudre PHŒNIX,** Articles d'occasion, fournitures et réparations en tous genres à des prix réduits. Echange. Catalogue gratis. **Représentant pour les Faucheuses « Champion » et « Mac Cormick »** et toutes autres machines agricoles.

Se recommande, **J. FONTANAZ,** *mécanicien*
Magasin et atelier, rue des Alpes, **Fribourg.**

ASPASIA
PRODUIT SUISSE

En voyage, après le travail, les médecins avant et après les opérations, ne doivent employer que le savon „ASPASIA" SAPOFORM, avec lequel le visage et les mains sont non seulement lavées, mais complètement désinfectés. — Demandez partout le savon ASPASIA „SAPOFORM".

ASPASIA S. A., savonnerie & parfumerie, Winterthour.

Le plus puissant **DÉPURATIF DU SANG,** spécialement approprié à la

Cure de printemps

que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement le

THÉ BÉGUIN

qui **guérit :** dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczéma, etc.,
qui **fait disparaître :** constipation, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc.
qui **parfait la guérison** des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes, etc. 1243-193
qui **combat** avec succès les troubles de l'âge critique.

La boîte : **Fr. 1.50** dans toutes les pharmacies.

Dépôt : **A FRIBOURG : Bourgknecht & Gottrau, Lapp.**

Cuiseur économique à vapeur JAZ

pour cuire, rôtir et stériliser

Que vous cuisiez
au gaz,
à l'électricité,
au charbon ou
au bois, etc,
vous **RÉDUIREZ** votre consommation de combustible de la

1/2 aux 2/3

en faisant usage du JAZ.

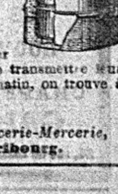

Propreté, pratique, simplicité. Pas à comparer avec un auto-cuiseur. Les aliments ne peuvent se transmettre leur goût les uns aux autres. En allumant le feu le matin, on trouve à midi le dîner prêt.

Demandez prospectus ou venez voir l'appareil.

Veuve D. MONNERAT, *Epicerie-Mercerie,*
rue Grimoux, No 2, **Fribourg.**

„GALOP"
La meilleure graisse de char

Qu'aucun propriétaire de chars ne rentre de la foire sans avoir acheté de cette graisse, devenant toujours plus rare, quoiqu'étant si indispensable.

Le jour de la foire : **banc sur la place de la foire,** au Pont Muré. P 2273 F 2332

Dépôt : **A. Menétrey-Wismer,** rue de Lausanne, 71, **Fribourg.**

POUR LA FRANCE

on demande 2 jeunes gens

consciencieux, l'un comme **vacher**, et l'autre comme **ouvrier de culture.** Places stables.

Adr. offres avec prétentions à **le Roy, les Hautes-Salseus, Bueil** (Eure, France).

On demande, pour tout de suite, un

GARÇON

de 16 à 17 ans, pour aider aux travaux de la campagne. Bonne occasion d'apprendre l'allemand et vie de famille. Gages selon entente. 2261

S'adresser à **M. le Curé catholique de Wisen**, près Olten (canton de Soleure).

Entreprise industrielle

de la place demande un

correspondant sténo-dactylographe

expérimenté.

Sérieuses références exigées.

Faire offres écrites sous chiffres P 2063 F à *Publicitas S. A., Fribourg.* 2124

A LAUSANNE

plein centre

Bon commerce d'**épicerie & primeurs** facile, clientèle de premier choix, **à remettre** à petit ménage pouvant s'occuper à titre suivi de l'affaire. Facilités de développer les primeurs, recette actuelle moyenne de 100 fr. par jour.

Conditions très avantageuses

S'adresser : Etude des agents d'affaires patentés **O. Garnier & L. Charbon**, *rue Haldimand*, 2, **Lausanne.** 2237

La meilleure

Ecole d'apprentis chauffeurs

Cours de 15 jours à 3 semaines avec obtention du brevet fédéral garanti. Bonnes conditions.

S'adresser en toute confiance à **M. Ed. von Arx**, *Auto-garage-taxis*, **Peseux** (Neuchâtel).

Téléphone 18.65.

Seul dépôt pour le canton de Fribourg des

TISANES ET HERBAGES

de M. le curé Künzle

en paquets originaux.

Brochure explicative à 50 cent.

Grande pharmacie Bourgknecht & Gottrau, Fribourg.

Papiers peints

Immense choix. Très bon marché chez **F. BOPP**, *Ameublement*, *rue du Tir*, 3. **Fribourg.**

La Boucherie Chevaline

PIDOUX, Lausanne

— Téléphone N° 35.05 —

achète les chevaux aux conditions les plus élevées, ou ceux abattus par suite d'accident. 5793

A LOUER

appartements et grande salle pour société. P 1547 F 1620

S'adr. : **rue du Temple, 15.**

Avis aux cordonniers !

A vendre, en 3 ou 4 lots : 40 kg. débris de cuir militaire à **2 fr. 80** ; 15 kg. débris d'empeigne à **2 fr. 40** ; 3 kg. morceaux de bazane pour doublures.

Hoirie LUDIN, sellerie,

près de la Collégiale.

Les chapeaux de paille les plus nouveaux

CHAPELLERIE

GALLEY

24, rue de Lausanne, Fribourg

A LOUER

de beaux appartements de 2, 3, 4 et 5 pièces, chambres de bain avec tout le confort moderne, pour le 25 juillet.

S'adrs. à **M. CHIMA**, *entrepreneur, rue de l'Industrie*, 2, **Pérolles.** 1523

FUME TANT QUE TU VOUDRAS

FUME TANT QUE TU VOUDRAS, mon ami, mais à une condition, c'est qu'avant de revenir vers moi, tu te rinceras la bouche au DENTOL.

Le **Dentol** (eau, pâte et poudre) est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doté du parfum le plus agréable.

Créé d'après les travaux de Pasteur, il détruit tous les mauvais microbes de la bouche ; il empêche aussi et guérit sûrement la carie des dents, les inflammations des gencives et de la gorge. En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante et détruit le tartre.

Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.

Mis pur sur du coton, il calme instantanément les rages de dents les plus violentes.

Le **Dentol** se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie et dans les pharmacies.

Dépôt général : **Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.**

VENTE EN GROS : **Bourgknecht et Gottrau**, *Pharmacie Centrale*, **Fribourg.**

Le **DENTOL** est un produit français. Propriétaires français. Personnel exclusivement français.

Maison de chaussures

BRÜHLMANN & Cie

WINTERTHOUR

Ouvriers mineurs, tranceurs et manœuvres sont engagés immédiatement à la Carrière du Bévaret, sur la Trême. Travail pour la saison. — S'y adresser.

A la Chemiserie spéciale

Charles COMTE, Fribourg

46, rue de Lausanne, 46

On trouve les plus beaux choix de chemises, cravates, faux-cols et sous-vêtements. P 2214 F 2274

Zéphirs, reps et flanelles aux teintes garanties au lavage pour chemises et blouses.

La Fabrique de meubles « Gruyéria », à Bulle, achète des

planches & plateaux, chêne

de forêt, si possible frais scés ou secs. — Prière d'indiquer les épaisseurs des plateaux et les tout derniers prix par m³, rendu sur wagon ; paiement au comptant. P 817 B 2236

CALORIE

INSTALLATIONS SANITAIRES

FRIBOURG, Grand'Fontaine, 24 A

TÉLÉPHONE 1,44

Foire

Le jour de la foire, vous trouverez une quantité de meubles d'occasion, en bois dur, tels que : *lits* avec matelas bon crin et végétal, commodes plates et secrétaires, tables carrées, ovales et rondes, canapés, une centaine de parapluies d'occasion, ainsi qu'une quantité d'objets trop long à détailler. — S'adresser : **Grand'Rue, 54.**

Demandez notre catalogue gratuit.

Maison de chaussures

ROD. HIRT & FILS

LENZBOURG

En votre propre intérêt, vous achetez au plus tôt de la chaussure, les prix de matières augmentent toujours.

VENTE-OCCASION

Plusieurs gros chars à 2 chevaux, harnais et accessoires. Machines, outillages et fournitures pour serruriers-forgerons. Quelques machines et outils d'entrepreneurs.

Bois divers, portes, fenêtres, volets, etc., de démolition, chez **M. H. HOGG-MONS, entrepreneur, Avenue du Midi, 17.**

SEMAINE DES CONFITURES

DU 7 AU 12 MAI

La Maison spéciale pour les Cafés „Mercure" organise dans ses 85 succursales réparties dans toute la Suisse une vente spéciale de confitures dont elle s'est assuré d'importants approvisionnements pour sa clientèle.

On ne trouvera pas de meilleure occasion de compléter ses provisions avant la nouvelle récolte de fruits et avant une hausse des prix.

MAISON SPÉCIALE POUR LES CAFÉS „MERCURE"

MAISON SUISSE DE CHOCOLATS ET DENRÉES COLONIALES

Fourches véritables américaines.

Piochards, crocs, outils de jardin.

FAUX Ballaigues, sapin, « Supérieure », etc.

Pierres à faux.

Grands et petits râteaux.

PRIX MODIQUES

E. WASSMER, FRIBOURG

Docteur B. MULLER

absent

Dimanche 6 mai

3 heures

PARC DES SPORTS

Route de la Glâne

GRAND MATCH

de football

MONTRIOND I, LAUSANNE contre Stella I

pour le championnat suisse, Série A

Prix d'entrée habituels

Par suite du décès de **M. Corboud**, le **Bureau d'Assurances : 135, rue des Epouses**, est

A LOUER

sous de favorables conditions.

S'adresser à **Mme CUONY, Docteur, en dite maison.**

LUXUR

donne une chevelure longue et superbe

Ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle

enlève les pellicules

Il n'en coûte que **Fr. 1.25** pour être convaincu.

Adresser les commandes à **M. Alfred CHOLLET-BOUGLET, à Riaz.** 2316

VENTE

d'une police d'assurance-vie

L'office des faillites de la Glâne fera vendre aux enchères publiques, le **mercredi 6 juin**, *à 5 h. après midi*, à l'Hôtel-de-Ville, à Romont, une police d'assurance sur la vie de 5000 fr., créée en faveur de M. Pierre Magnin, ci-devant boulanger à Rue, par la Cie « La Bâloise ». La valeur de rachat établie conformément aux dispositions de la loi fédérale, du 2 avril 1908 et de l'ordonnance du Tribunal fédéral, du 10 mai 1910, est de 2337 fr. 50.

Le Préposé : **Alex. AYER.**

ACCORDÉONS

de tous systèmes

Echanges — Réparations

Joseph SCHRANER

Stalden, 19

FRIBOURG

A VENDRE

Dans la Singine, 2 beaux domaines, l'un de 35 poses, l'autre de 31 ½ poses en un mas, avec bons bâtiments. Installation de l'eau ; à proximité de l'église et de l'école. Terre de 1re qualité, nombreux arbres fruitiers. N° 227. A 1 h. de Fribourg, joli petit domaine de 3 poses de terre, avec bâtiments en bon état, beaux jardins et arbres fruitiers. Prix : 16,000 fr. N° 448. A 1 h. de Fribourg, domaine de 38 ½ poses tout en un mas, dont 1 ½ pose en forêt, en pleine croissance. Bâtiments solidement bâtis, avec électricité partout, voie d'accès facile, jardin et verger. Prix 71,000 fr. Conditions de paiement favorables. Dans une contrée riante et fertile du canton de Vaud, superbe propriété d'une contenance de 74 poses, tout en un même mas, dont 5 poses en vignes et 1 ½ pose en bois, en partie exploitable. Granges à pont et vastes écuries, avec installation de 1er ordre ; le tout construit très solidement. Maison d'habitation de 16 chambres, très bien installées. Prix : 120,000 fr. De plus, **à louer**, dans localité importante du canton de Vaud, café-restaurant des mieux situés et d'un bon rendement. N° 395. Dans la Gruyère, boulangerie-pâtisserie, bien achalandée et bonne clientèle. N° 428. A Fribourg, bel appartement meublé, de six pièces, au centre des affaires, 427, ainsi que plusieurs logements non meublés, avec tout le confort moderne et très bien situés. **On demande à louer**, à la rue de Romont, un magasin bien situé. 2322-591

S'adresser à l'**Agence immobilière et commerciale fribourgeoise, S. A.**, *Café du Gothard*, **Fribourg.** Téléphone 4.33.

ON PEUT GAGNER

250,000 fr.

avec 5 fr.

le 15 mai 1917

en achetant un

LOT PANAMA

payable 5 fr. par mois.

Demandez **prospectus** gratis et franco, par la 2315

Banque STEINER & Cie

LAUSANNE

UNE JEUNE FILLE

demande place comme

fille de magasin

S'adr. sous chiffre P 2268 F à *Publicitas, S. A., Fribourg.*

A VENDRE

lits, tables de nuit, armoires, canapés, commode, secrétaire, desserte, tables, chaises, glaces, lavabo, étagère, fourneau à lessive, réchaud à gaz et à pétrole, machine à coudre, charrette, etc. plusieurs balances.

S'adresser **au dépôt de la Grenette.** 2297

F. BOPP

tapissier-décorateur

Rue du Tir, 3, FRIBOURG

Toujours en magasin

Prêts à livrer :

Chambres à coucher.
Bois de lits.
Literie.
Lits d'enfants.
Buffets doubles.
Chiffonnières.
Lavabos.
Bonheurs de jour.
Crédences.
Commodes plates.
Commodes à secrétaires.
Tables pour malades.
Tables rondes et carrées.
Tables de nuit.
Chaises, divers modèles.
Pliants.
Divans et canapés.
Fauteuils.
Prie-Dieu.
Meubles pour vestibules.
Etagères.
Travailleuses.
Glaces et tableaux.
Baguettes p. encadrements.
Descentes de lits.
Devants de lavabos.
Linoleums.
Papiers peints.
Stores, rideaux.

Fournitures pour meubles et literie

Crins, laine, liche, coutils mi-fil, etc., etc. 2063

VENTE AU COMPTANT ET A DES PRIX AVANTAGEUX

Visitez mes magasins avant d'acheter

EN CAS DE DÉCÈS

adressez-vous aux

Pompes funèbres générales

Hessenmuller, Genton, Chevallaz (S. A.)

Béat CORBOUD, représentant

Fribourg

Magasin et bureaux : rue de Lausanne, 66

Fabrique spéciale de **CERCUEILS** — Grand choix de **COURONNES**

Téléphone

Siège social : **LAUSANNE**

COURS DE LANGUES

De nouveaux cours d'anglais, allemand, italien, français et espagnol seront donnés prochainement. Prix modérés. Renseignements et inscriptions : **Institut Sarlais**, *rue du Temple*, 15.

Adressez-vous directement au Fabricant !

Montres-Bracelets „Musette"

5 ans de garantie - 10 mois de crédit - 8 jours à l'essai

Ancre 15 rubis - Haute précision

BRACELET CUIR 1re qualité

N° 263. **Montre** nickel blanc Fr. 35

N° 264 **Montre** argent 800/000 » 40

Acompte, Fr. 5. — Par mois, Fr. 5.

Au comptant, 10 % escompte

Avec cadran et aiguilles lumineux Fr. 7.— en plus

Demandez gratis et franco le catalogue illustré des montres « MUSETTE »

aux seuls fabricants :

GUY-ROBERT & Cie

Fabrique Musette. Rue Doubs, 11

La Chaux-de-Fonds

Ancienne maison suisse fondée en 1871

Grand Café Continental

en face de la gare, FRIBOURG

Tenancière : **Mlle Grechbühl**

AUDITION

du célèbre piano-violon artistique

PHONOLISZT-VIOLIN

Modèle de l'Exposition de Berne — Grand Prix

Agents généraux pour la Suisse : **HUG & Cie, Bâle.**

Dépôt pour la Suisse française, **à Bulle.**

Changement de programme chaque semaine

Véritables FAUCHEUSES „ Mac Cormick ".

FANEUSES, râteaux à cheval.

MEULES pour faucheuses.

BARRES COUPEUSES à regain, couteaux, lames, doigts, etc., pour tous les systèmes.

SUPPORTS de timons.

E. WASSMER

Fribourg

Vente de bétail et chédail

Pour cause de cessation de bail, par suite de décès, le tuteur des enfants de **feu François COUHARD, à Galmis**, près Guin, vendra aux enchères publiques libres, le **jeudi 10 mai**, *dès 9 h. du matin :*

Bétail : 2 jaments (chevaux de réserve), 12 vaches, dont la plupart sont fraîches vêlées ou reportantes, 2 génisses de 2 ans, 3 taures, 2 bœufs de 16 mois, 8 veaux, 4 cochons de lait, 1 bon chien de garde et des poules.

Chédail : 4 chars à pont avec cadre, 1 char à purin avec fût, 1 voiture à ressorts, 2 chars à ressorts avec cadre, pour petit bétail, 1 faucheuse, 1 rouleau en fer, 1 chenaquet, 1 charrue Brabant double, 1 buttoir, 3 herses à champs et 1 à prairies, 1 batteuse avec manège, 1 moulin à vanner, harnais de chevaux et de vaches, cloches, hache-paille, ustensiles pour traire et de laiterie, 1 charrette à 2 roues, tiroir, tonneaux à distiller, outils de bûcherons, un grand nombre d'outils et instruments aratoires, batterie de cuisine, plusieurs lits, commodes, buffets, tables, sièges, chaises, horloges et autres objets, ainsi qu'un peu de céréales d'hiver, d'avoine et de pommes de terre.

Le bétail sera mis en vente *dès 1 h. après midi.*

2301 Le tuteur : **Jean JUNGO.**

Bétail de boucherie pour l'armée

Prochaines réceptions, **jeudi 10 mai,** à 9 h. du matin, à Bulle ; à 1 heure après midi, à Semsales, et à 3 heures après midi, à Châtel-Saint-Denis. Places habituelles. 2333

Traitement de toutes les maladies chroniques par les plantes, d'après les urines

Tuberculose. — Cancer. — Rhumatisme. — Albumine. — Diabète. — Gastrites. — Ulcères. — Plaies chroniques. — Maladies de la peau. — Maladies des femmes, etc.

Consultations à BULLE, à l'Hôtel de l'Union jeudi 10 mai, depuis 9 h. du matin, par M. Robert ODIER, médecin spécialiste.

Apporter les eaux du matin. 2199-553